التجاري بنك
Attijari bank

Rapport Annuel 2021

التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous

Rapport Annuel

2021

Rapport Annuel

2021

التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous

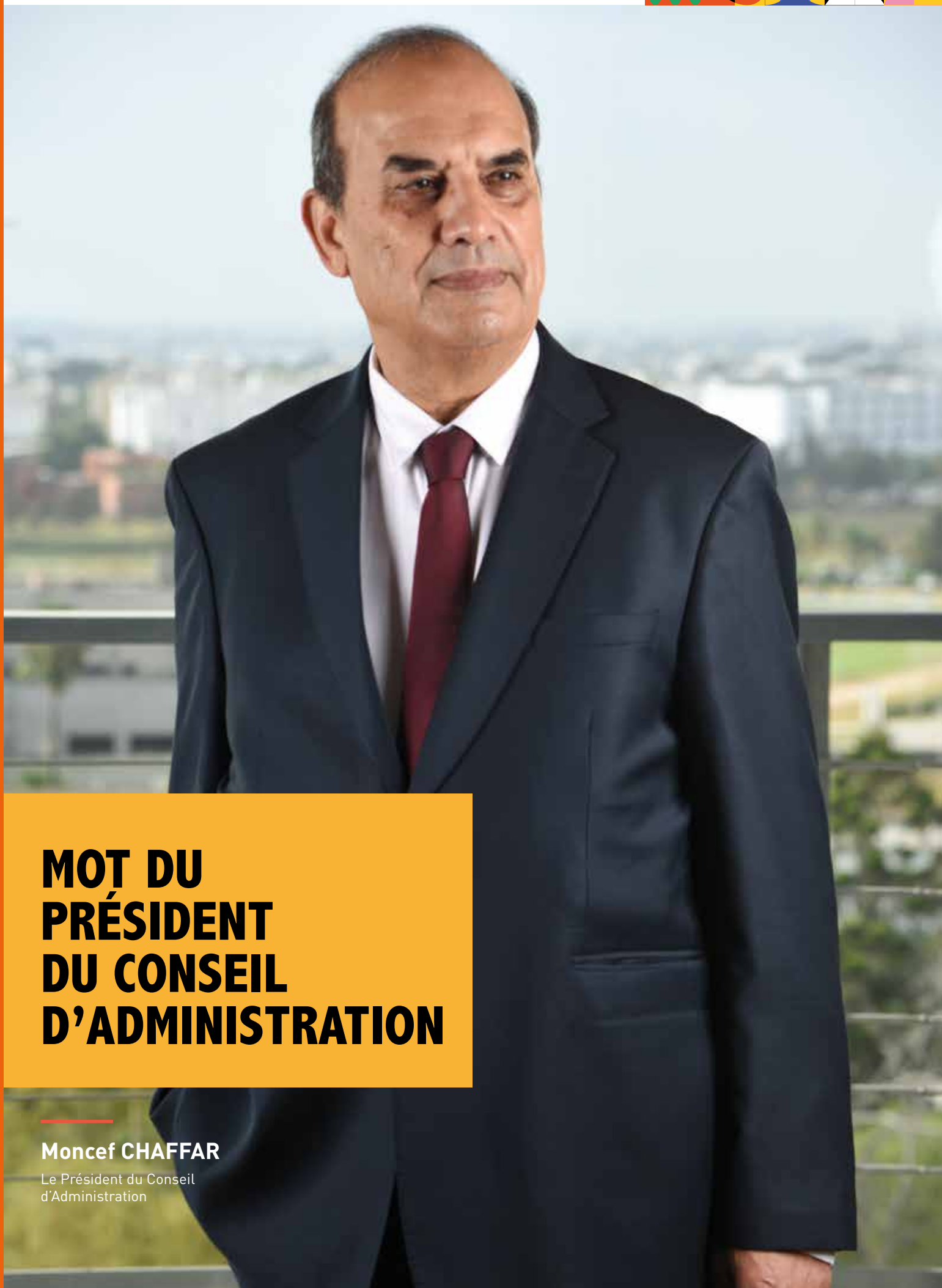

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Moncef CHAFFAR

Le Président du Conseil d'Administration

Un an après le début de la pandémie, l'économie mondiale est restée assez incertaine en 2021 avec de nouvelles mutations du virus et un bilan humain qui n'a cessé de s'alourdir. La progression des campagnes de vaccination a, cependant, procuré un sentiment de confiance et atténué les impacts de la pandémie aussi bien sur le plan sanitaire qu'économique.

Ainsi la reprise économique a varié d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre, en fonction des perturbations causées par la pandémie et de l'ampleur des mesures prises par les pouvoirs publics. La croissance mondiale, de 2021, devrait s'établir selon le Fonds Monétaire International à 5,9%.
Les goulets d'étranglement du côté de l'offre, l'augmentation du prix de l'énergie et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une remontée de l'inflation mondiale à des niveaux inédits depuis des décennies, atteignant en moyenne 3,1% dans les pays avancés et 5,7% dans les pays émergents.

Sur le plan national, après deux vagues relativement modérées au début de l'année, la pandémie a explosé en Juillet avec des pics en termes de nombre de cas et de décès. Face à cette vague, la campagne de vaccination, qui s'est vue lente au démarrage, s'est accélérée et a permis de contenir le taux de mortalité. Par ailleurs, pour endiguer la crise sanitaire, des restrictions, notamment sur les déplacements, ont été mises en place et ont naturellement eu un impact négatif sur l'activité économique.

Ainsi, après la récession inédite de 9,2% du PIB en 2020, la croissance économique s'est établie pour l'année 2021 à 2,9%, reflétant une reprise dans la majorité des secteurs à l'exception de l'agriculture.

En effet, le secteur des industries manufacturières exportatrices, à l'instar des industries mécaniques et électriques et des industries du textile ont connu une croissance de 10% en relation avec la hausse de la demande émanant de la Zone Euro. Également, les branches des industries extractives ont enregistré une augmentation de leur valeur ajoutée, notamment, pour le secteur des mines avec une croissance de 8,8% ainsi que le secteur l'extraction du pétrole et du gaz naturel avec une croissance de 19%. Pour leur part, les activités des services marchands ont connu un accroissement de 14% tiré par la reprise dans le secteur du tourisme. Néanmoins, l'activité du transport a continué de subir les effets de la crise sanitaire et les restrictions de déplacement.

Par ailleurs, la Tunisie a enregistré, en 2021, une remontée de l'inflation, notamment à partir du deuxième semestre, pour finir l'année avec une moyenne de 5,8%, une hausse du chômage à 18,4% ainsi qu'une complexification de la situation des finances publiques avec notamment une augmentation de l'endettement public.

Pour leur part, les échanges commerciaux ont connu une reprise aussi bien des exportations que des importations avec des croissances respectives de 21% et 22% par rapport à 2020. Le dynamisme des flux de revenu du travail conjugué à la performance des recettes de la diaspora, qui ont rapporté à la Tunisie près de 8 milliards de dinars pendant toute l'année, a permis de contenir le déficit de la balance courante à 6,3% du PIB à fin 2021.

Dans un contexte fragile, Attijari bank a confirmé sa résilience et sa solidité financière, qui n'a cessé d'être renforcée au fil des années, en assurant consolidation de son positionnement, maintien de la qualité de ses actifs et gestion rigoureuse des charges.

Par ailleurs, la banque a poursuivi son développement commercial en plaçant la satisfaction du client au centre de ses préoccupations et en veillant à accompagner les différents opérateurs économiques en quête de relance. Engagée depuis plusieurs années dans la transformation digitale, la banque s'est attachée à recentrer la digitalisation au cœur de sa stratégie à horizon 2025 comme axe différenciant et apportant des solutions efficientes, responsables et innovantes.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

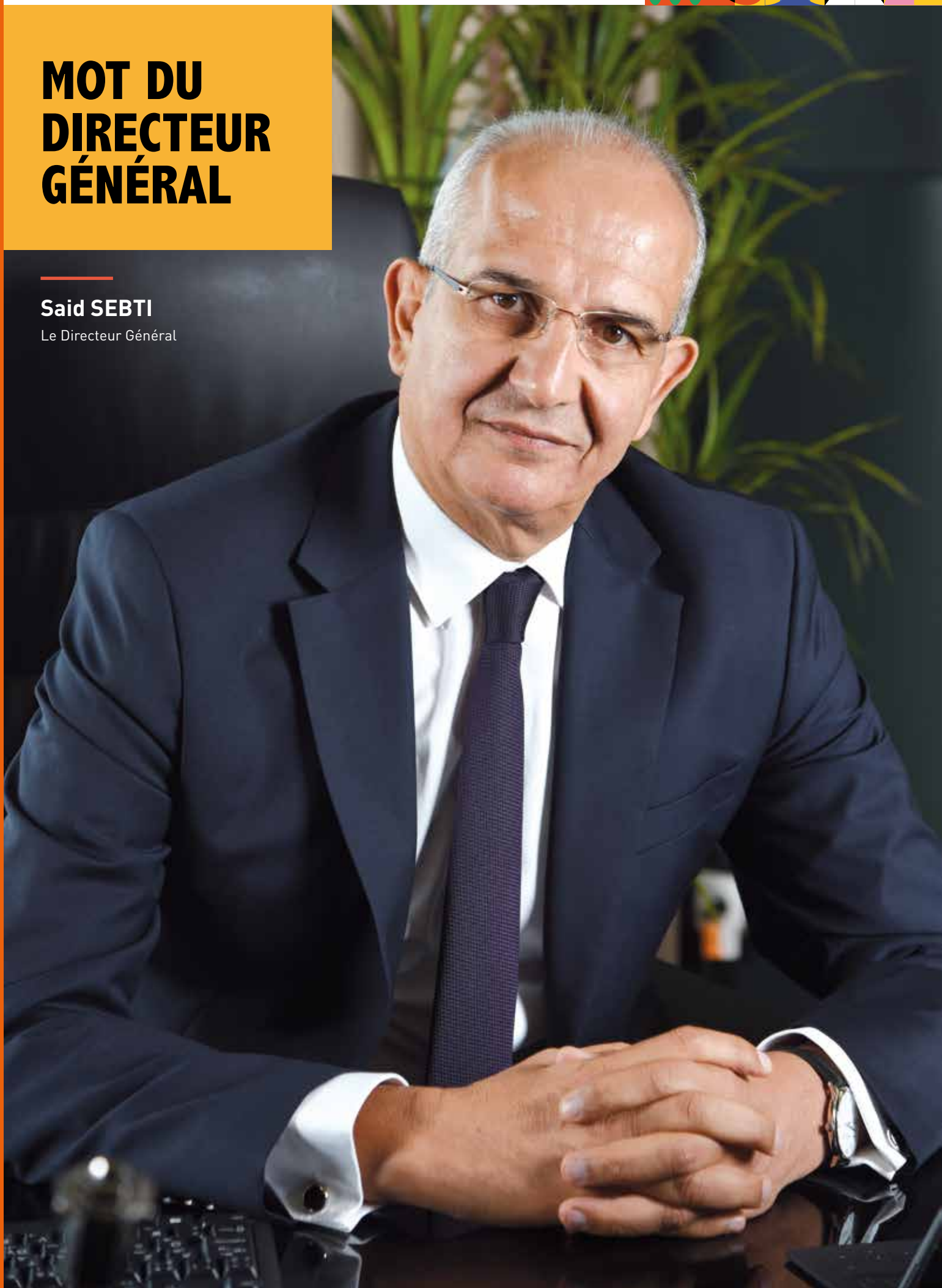

Said SEBTI
Le Directeur Général

L'année 2021 aurait été marquée par un prolongement de la crise sanitaire mondiale qui continue encore de peser sur nos vies et nos activités. L'activité économique, qui a connu une forte récession en 2020, avec une contraction de 9,2% du PIB, a enregistré une reprise en 2021 avec une croissance de 2,9% qui reflète une amélioration de l'activité économique dans la majorité des secteurs, à l'exception de celui de l'agriculture suite à la baisse de la production de l'huile d'olive, mais qui reste inférieure aux attentes du début de l'année.

Cette reprise intervient sur fond de l'amélioration de certains fondamentaux comme l'attestent la reprise des échanges commerciaux, à un niveau légèrement supérieur à celui de 2019 avec un volume de 110 Mds DT, la stabilisation du déficit courant à 6,3% du PIB ainsi que la consolidation des avoirs nets en devises à 136 jours d'importation. Cependant, certains indicateurs ont connu une détérioration avec notamment l'accélération de l'inflation, la hausse du taux de chômage et l'augmentation de la dette publique.

Dans ce contexte complexe, et grâce à la confiance de ses clients, le soutien de ses actionnaires et l'engagement et la combativité de ses collaborateurs, Attijari bank a démontré sa mobilisation, sa résilience et sa capacité à aller de l'avant pour préparer l'avenir et ce, en s'attachant, tout au long de l'année, à assurer un équilibre entre gestion de la crise sanitaire, continuité d'activité, service des clients et mise en œuvre des projets stratégiques. Une priorité absolue a été accordée à la préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs et des clients à travers un dispositif rigoureux répondant aux règles d'hygiène et aux gestes barrières.

Ainsi, les indicateurs d'activité au titre de l'exercice 2021 ont connu une évolution satisfaisante et appréciable. En effet, les dépôts ont évolué de 7,2% pour atteindre 8 646 MDT et les crédits ont progressé de 5,6% pour atteindre 6 764 MDT avec un taux d'actifs classés qui se situe à 5,98%. En somme, la banque a terminé l'année avec un PNB en évolution de 7,3% pour se situer à 523MDT et un résultat net en évolution de 21,5% pour se situer à 160 MDT témoignant ainsi de sa solidité financière et du maintien de la rigueur dans la gestion des risques avec un coût du risque de 0,3%.

Ces résultats sont également le fruit d'une vision stratégique qui place la satisfaction client et l'accompagnement des acteurs de l'économie tunisienne au centre des préoccupations de la banque. En effet, Attijari bank s'est penchée, au cours du premier semestre 2021, sur la finalisation des travaux de son nouveau plan stratégique et s'est pleinement engagée dans la préparation de sa trajectoire à horizon 2025 qui a pour ambition de poursuivre son développement commercial en s'appuyant sur la qualité des services, la valeur ajoutée et l'innovation au bénéfice de la satisfaction de ses clients.

D'autre part, la banque s'est concentrée sur la bonne exécution des projets structurants qui sont à la fois porteurs de sens et créateurs de valeur à long terme. Dans ce sens et dans le cadre de sa stratégie de digitalisation, Attijari bank a entamé les travaux de modernisation de son socle technologique, au cours du premier semestre 2021 et ce, en finalisant la mise à niveau de son système d'information et en cadrant un nouveau modèle opérationnel qui permettra de soutenir le développement futur à travers une meilleure agilité.

Par ailleurs, engagée depuis plusieurs années dans la transformation digitale de ses services, dans le souci de mieux servir ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises et de s'adapter à leurs besoins, Attijari bank s'est positionnée en 2021 en tant que première banque à mettre en place un parcours d'entrée en relation 100% en ligne pour les Tunisiens Résidants à l'Etranger et ce, suite à son homologation en tant qu'Autorité d'Enregistrement Déléguée.

En tant que banque responsable et citoyenne, Attijari bank a également renouvelé ses engagements en faveur du soutien de l'économie tunisienne et de l'inclusion financière, et a consolidé son dispositif d'accompagnement des Très Petites et Moyennes Entreprises en étoffant son réseau dédié à ces acteurs par l'ouverture d'un deuxième centre Dar El Macharii et d'une nouvelle succursale Entreprise pour assurer plus de proximité avec ses clients. Ces efforts ont aussi été consolidés par le lancement d'un dispositif dédié à l'accompagnement des startups qui englobe un pack adapté à leurs besoins, un ensemble de produits et services bancaires pour accompagner leurs développements ainsi que des services non financiers de conseil et de formation.

Dans un contexte marqué par les incertitudes, la banque s'engage dans l'exercice 2022 avec confiance et détermination en gardant sa vision stratégique au cœur de ses actions. Ainsi, le défi principal sera d'accélérer l'exécution de la feuille de route stratégique tout en s'adaptant aux changements potentiels et aux imprévus de l'environnement sans perdre de vue la gestion saine, responsable et rigoureuse de l'activité. Cette responsabilité intègre trois principaux engagements : l'accès aux services bancaires et financiers pour tous, le soutien au développement des territoires, ainsi que l'entretien d'une relation durable et de confiance avec les clients.

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL P 02

STRATÉGIE P 08

- Stratégie & Développement
- Transformation & Projets stratégiques

FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS P 12

- Faits marquants
- Activité commerciale
- Performance & efficience
- Filiales

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS P 36

- Attijari bank en chiffres
- Activités de la banque
- Résultats de l'activité et son évolution
- Evolution des performances au cours des 5 dernières années
- Principaux ratios

PARTICIPATIONS & GROUPE ATTIJARI BANK P 48

ACTIONNARIAT P 50

- Répartition du capital

ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION P 54

Organes d'Administration et de Direction
Commissaires aux comptes

EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK P 62

AFFECTATION DES RÉSULTATS P 64

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
Etat de l'évolution des capitaux propres

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES P 68

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION GLOBALE DES RISQUES P 72

Contrôle interne
Gestion Globale des Risques

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE P 76

ETATS FINANCIERS P 80

Etats financiers individuels
Etats financiers consolidés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P 90

Rapport Général
Rapport Spécial
Rapport sur les états financiers consolidés

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES P 114

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire

LA STRATÉGIE

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

Dans un contexte marqué par les incertitudes quant à la reprise économique, post crise sanitaire, Attijari bank s'est attachée, tout au long de l'année 2021, à assurer un équilibre entre gestion de la crise sanitaire, continuité d'activité, services rendus à la clientèle et mise en œuvre des projets stratégiques.

Au-delà, la banque s'est penchée, au cours du premier semestre 2021, sur la finalisation des travaux de son nouveau Plan Stratégique et s'est pleinement engagée dans la préparation de sa trajectoire 2025 qui a pour ambition de poursuivre son développement commercial en s'appuyant sur la qualité des services, la valeur ajoutée et l'innovation au bénéfice de la satisfaction de ses clients.

La vision de la banque portée par son nouveau Plan Stratégique « Thnya Jdida » est d'être le partenaire de choix et de confiance de ses clients en leur apportant des solutions efficientes et innovantes tout en s'appuyant en particulier sur ses capacités digitales.

En effet, la banque entend renforcer son positionnement différenciant sur les marchés Retail et Entreprises en s'appuyant sur la complémentarité d'un modèle de banque de réseau, d'expertise humaine et d'un modèle de banque digitale offrant plus d'accessibilité, simplicité et fluidité aux clients.

TRANSFORMATION ET PROJETS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de son nouveau Plan Stratégique 2021-2025, Attijari bank a mis en place une nouvelle entité « PMO Central », rattachée à la Direction Générale et ayant pour mission de piloter la trajectoire de transformation et la capacité d'exécution des projets.

L'entité PMO Central joue les rôles de chef d'orchestre du Plan Stratégique, de garant quant à l'alignement des plans d'actions des différentes structures à la stratégie de la banque et de facilitateur entre les parties prenantes dans la mise en œuvre du Plan Stratégique.

A ce titre, l'entité PMO Central s'attache à synchroniser de manière agile stratégie et capacité d'exécution en focalisant le top management sur la prise de décision et en recentrant l'effort de la banque sur les initiatives les plus créatrices de valeur.

En 2021, la banque s'est fortement mobilisée autour de sa feuille de route stratégique pour dénouer les projets structurants et réaliser les investissements stratégiques dans ce contexte de crise. Ainsi, la banque a pu dénouer plusieurs projets stratégiques relevant essentiellement des axes Retail, Entreprises et Technologique.

FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS

FAITS MARQUANTS

ENTREPRISES

- L'inauguration de la Succursale Entreprises Bizerte et de l'agence **« Dar Al Macharii »** à Sfax .

- La signature d'une convention de financement entre Attijari bank et la STEG « Programme Prosol Economique 2021-2024 ». L'enveloppe globale estimée dans sa phase pilote est de **152MTND**.

- La signature d'un contrat entre Attijari bank et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) en vue de l'octroi de crédits à travers le mécanisme de partage des risques « Risk Sharing » signé en 2021, d'un montant global de **40MTND**.

- Le lancement de l'offre **« Pack Offshore »**, répondant aux attentes et besoins spécifiques de la clientèle Entreprises.

- Le lancement de l'offre novatrice **« Offre Startup »** à travers un dispositif d'accompagnement des startups dans leurs développements.

MARCHÉ RETAIL

- **Le lancement de l'offre « Rahti Fi Blédi »**, une offre dédiée aux tunisiens résidants à l'étranger matérialisée, entre autres, par un service de conciergerie de luxe offert par la première conciergerie privée de luxe en Tunisie « My Concierge ».

- **L'ouverture de compte 100% digitale pour les tunisiens résidant à l'étranger** et ce, grâce à la signature électronique : Attijari bank, étant devenue Autorité d'Enregistrement Déléguée, a lancé l'ouverture de compte 100% en ligne pour les tunisiens résidant à l'étranger.

DIGITAL

- L'upgrade du parcours d'entrée en relation Webank devenue 100% en ligne grâce à la signature électronique.

  Désormais, Attijari bank est la première banque en Tunisie à offrir un parcours d'ouverture de compte 100% en ligne en se basant sur un processus d'authentification à distance et un entretien en visio-conférence. Cet entretien est sécurisé et assure une conformité réglementaire absolue.

Webank
BY ATTIJARI BANK
LA BANQUE EN LIGNE

BACK OFFICE

- La mise en conformité et la sécurisation de nos systèmes et de nos process.
- Le renforcement du dispositif de contrôle avec une gestion proactive des risques.

ENGAGEMENT CITOYEN

- Le soutien du programme « Enactus Tunisie » et « Injaz Tunisie » ayant pour objectif le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

- Confirmation du partenariat avec « Hammamet Valley Hub », qui a pour objectif l'accélération de la transformation digitale des services des acteurs du tourisme.

- La participation active aux actions menées par les associations caritatives.

- Le parrainage d'une exposition d'art organisée par « Archivart » et du Festival International de la Musique Soufie de Nefta « Rouhaniyet ».

EVÈNEMENTS

- L'organisation en partenariat avec le PNUD TUNISIE d'un Hackathon baptisé « Tek صحـ » entre des équipes de jeunes innovateurs tunisiens proposant des solutions digitales innovantes dans le domaine de l'e-santé.

- La participation à la première cohorte de la sandbox réglementaire « BCT » avec la fintech « Kaoun » pour le développement du E-KYC allégé.

AMÉNAGEMENT DU FONDS DE COMMERCE

En 2021, les travaux d'aménagement ont concerné 8 agences : Beb Jedid, Le Passage, El Mechtel, Jerba Houmet Souk, Jerba Midoun, Douz, Kebili, Hammamet.

Aussi, Attijari bank a renforcé son dispositif d'accompagnement dédié aux entreprises par l'ouverture de sa Succursale Entreprises Bizerte et l'inauguration de sa deuxième agence **« Dar Al Macharii »** basée à Sfax.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

LA BANQUE DE DÉTAIL

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS

Marché des Très Petites et Moyennes Entreprises « TPME »

Pack Startup

Dans le cadre de l'accompagnement des Startups labellisées, Attijari bank a lancé une offre complète et novatrice **« Offre Startup »**.

Cette nouvelle offre fait partie de tout un dispositif dédié à accompagner les startups dans leur développement à travers un pack adapté à leurs besoins qui regroupe un ensemble de produits et services bancaires ainsi que des services non financiers.

Pack Offshore

Etant toujours à l'écoute de ses clients, Attijari bank met à la disposition de sa clientèle Entreprises non résidentes, **le pack Offshore**, une offre de produits et services constamment améliorée à la mesure de leurs attentes :

- Un ou plusieurs comptes en devises sans frais de tenue de comptes.
- Un accès permanant aux services de la banque à distance : Attijari Real Time, Attijari Mobile Tunisie et Attijari Online Trade.
- Des conditions compétitives relatives à la gestion des opérations courantes relatives aux virements et aux opérations de commerce international.

Marché des Tunisiens Sans Frontières « TSF »

En 2021, Attijari bank a célébré le retour de la diaspora par le lancement de la campagne estivale labellisée **« DIMA TOUNSI »** avec :

- Une offre de bienvenue intégrant des réductions, des bonifications et des gratuités ;
- Une offre de parrainage pour faire gagner aussi bien les parrains que les filleuls ;
- La présence d'Attijari bank à bord des ferries de GNV pour accueillir les TSF.

Une campagne lancée à travers une communication aux concepts novateurs, un film émotionnel « NARJA3LEK LEZEM NARJA3LEK » qui réaffirme l'engagement de la banque envers les tunisiens résidants à l'étranger portant le slogan « إكسب راحتك في بلادك ».

Lancement de l'offre « Rahti Fi Blédi »

Toujours à l'écoute, Attijari bank renforce son catalogue produit spécial TSF, notamment la diaspora du Moyen Orient, souhaitant préparer leurs retraites par le lancement d'une offre dédiée **« Rahti Fi Blédi »**. Une offre composée de produits et services financiers et non financiers qui répondent à leurs besoins allant de la gestion courante jusqu'aux produits d'épargne retraite et d'assurance vie pour se protéger et protéger leurs proches contre les aléas de la vie.

L'ouverture de compte 100% digitale pour les TSF

Grâce à la signature électronique, les clients TSF peuvent, désormais en toute autonomie, choisir l'offre adéquate à leurs besoins et apposer leur consentement sur les documents électroniques à partir de leurs pays de résidence. Le parcours digital TSF d'Attijari bank offre à la diaspora une expérience inédite d'ouverture de compte 100% en ligne.

Le dispositif « Dima Tounsi »

Une équipe de téléconseillers dédiée exclusivement à l'écoute des TSF a été spécialement mise en place pour les accompagner au quotidien, prendre en charge toutes leurs demandes d'informations et répondre à leurs interrogations du lundi au samedi via des canaux diversifiés : par téléphone, par mail ou à travers un numéro WhatsApp pour des interactions instantanées.

La participation au Salon Maskan Expo Paris

Dans le cadre de la 3ème édition du salon tunisien de l'immobilier et financement bancaire « Maskan Expo », Attijari bank est allée à la rencontre des tunisiens résidants à l'étranger à Paris. L'occasion fut de promouvoir les services à distance et mettre en avant la solution de financement, le crédit **« Dari Fi Blédi »**, pour les clients souhaitant acquérir un logement en Tunisie.

Marché des Particuliers & Professionnels

Attijari bank réaffirme sa volonté de positionnement sur l'immobilier, produit de fidélisation et de conquête par excellence et ce, en enrichissant sa gamme de services, à travers le partenariat avec « Mubawab », acteur majeur de l'immobilier en Tunisie.

Par ailleurs, en appui à la stratégie nationale d'inclusion financière, Attijari bank en partenariat avec sa filiale Attijari Assurance lance la gamme de produit **« Taamine Iktissadi »** visant à soutenir les individus face aux aléas de la vie à travers une démarche simple à la souscription et une indemnisation immédiate.

Attijari bank a confirmé également sa volonté d'accompagnement des professionnels libéraux, notamment, professionnels de la santé, experts comptables et agents généraux d'assurance et ce, via des offres dédiées répondant aux différents besoins autant sur le plan professionnel que personnel.

Produits Monétiques

Attijari bank a participé à l'initiative nationale pour le cash out via GAB et caisse des agences pour les aides sociales attribuées à travers les wallets.

Par ailleurs, la banque a mis en place la compensation en EUR pour les cartes internationales Master Card.

LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

LA BANQUE DE FINANCEMENT

Attijari bank, acteur de référence en matière de financement de l'économie tunisienne, propose des solutions adaptées aux besoins des clients opérant dans les activités liées à l'économie verte et aux énergies renouvelables.

Attijari bank offre des solutions globales de financement et peut syndiquer des montants importants grâce à des mécanismes de co-financement avec ses partenaires locaux.

Les faits marquants et les principales réalisations de 2021 de l'International Banking portent essentiellement sur :

- La réorganisation de l'International Banking en regroupant le Trade Finance, le Correspondant Banking et le Desk Chine ;
- L'organisation de 6 évènements avec les clients et prospects par région.
- La synergie Groupe autour des missions multisectorielles organisées dans le cadre du Club Afrique Développement et la participation des clients d'Attijari bank Tunisie à ces événements tenus en visioconférence par les autres filiales du Groupe (Gabon, Sénégal, Côte d'ivoire).

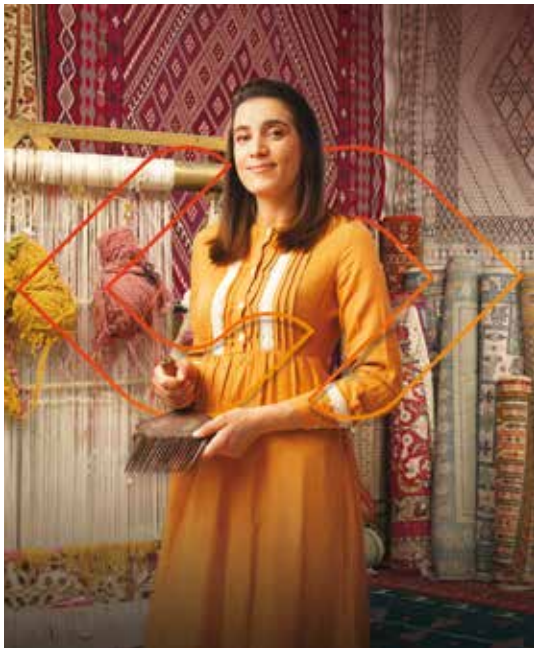

LE CASH MANAGEMENT

La poursuite de la stratégie d'amélioration de nos plateformes et services dans une optique d'écoute des besoins de notre clientèle corporate de plus en plus exigeante en matière de solutions de gestion et optimisation de trésorerie.

Une nouvelle version de la plateforme Cash Management a été déployée en 2021 prenant en charge la nouvelle signature électronique « DIGIGO » lancée par l'Agence Nationale de Certification Electronique « l'ANCE ».

L'année 2021 a été marquée par l'optimisation du traitement des fichiers initiée sur la plateforme Cash Management, en corrélation avec la montée en version du système d'information de la banque.

De nouvelles fonctionnalités et l'optimisation de l'expérience client sur les autres canaux cash management étaient également au cœur des travaux lancés avec les équipes IT.

LA BANQUE D'INVESTISSEMENT

Marché des Capitaux

L'année 2021 a été marquée par le retour des tensions inflationnistes dans le monde et la Tunisie n'a pas été épargnée. L'inflation est ainsi passée de 4,9% en janvier 2021 à 6,6% en fin d'année.

Pour le marché des changes, malgré une situation économique stressée, le dinar est resté relativement stable grâce aux transferts des tunisiens résidants à l'étranger qui ont atteint le niveau record de 8,1 Milliards de dinars.

Acteur incontournable sur le marché des titres souverains, Attijari bank Tunisie a été sacrée premier Spécialiste en Valeur du Trésor de la place.

Aussi, grâce à une forte expertise et une parfaite maîtrise des risques, les activités des marchés des capitaux ont continué à contribuer considérablement au résultat de la banque tout en favorisant l'expérience client.

PERFORMANCE ET EFFICIENCE

LES SERVICES & TRAITEMENT CLIENTÈLE (STC)

En appui aux actions et projets lancés en 2021 et en quête d'équilibre entre le besoin commercial du réseau et celui de respect des règles de prudence et de conformité des systèmes d'information, les back offices ont mis en place un certain nombre d'actions en vue d'améliorer en continu les services rendus à la clientèle et en préservant la banque des risques inhérents aux normes de vigilance et de sécurité.

Les principaux projets structurants et organisationnels réalisés en 2021 se présentent comme suit :

- La mise en conformité et sécurisation de nos systèmes et de nos process ;
- L'ouverture de la banque sur la communauté « SWIFT GPI » et l'adaptation des nouvelles normes en matière de paiements mondiaux ;
- La poursuite pour la 2ème année consécutive de la rénovation du parc des GAB ;
- La participation au niveau de la conduite du Plan Stratégique « Thnya Jdida » notamment sur le volet Re-engineering des process avec une logique d'amélioration en continu ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle avec une gestion proactive des risques.

LA BANQUE DE FINANCEMENT

Par ailleurs, les STC ont participé activement à la mise en place des projets nationaux couvrant principalement :

- La mise en place de la nouvelle plateforme Système Gros Montants Tunisie « SGMT2 » permettant une meilleure sécurisation des instructions de paiement interbancaires et l'intégration des nouvelles fonctionnalités notamment la prise en charge des opérations Cash Management et l'ordonnancement des opérations avec des dates de valeurs futures ;
- La participation active de la banque à l'Emprunt National sur trois tranches ;
- L'accompagnement des entreprises en matière de report des échéances conformément aux dispositions BCT et gouvernementales ;
- La participation active au projet national de normalisation et d'interopérabilité des paiements mobiles domestiques.

GOUVERNANCE ET MISE EN PLACE DE NOUVEAUX COMITÉS

Les équipes STC ont contribué, aux côtés des autres entités de la banque, à garantir une expérience client réussie par la création de nouveaux comités et la pérennisation de ceux dédiés au pilotage des indicateurs de performance et d'analyse d'activité.

ORGANISATION & EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE

L'année 2021 a été jalonnée par le lancement de plusieurs projets ambitieux visant, dans une logique d'alignement avec les orientations du Plan Stratégique, à étoffer notre offre de produits et à promouvoir la qualité des services déployés au profit de notre clientèle tout en veillant à la génération de la croissance durable et ce, à travers l'optimisation des processus, la rationalisation des charges, le perfectionnement des outils informatiques et la ré-imagination d'une expérience client omnicanale augmentée.

Les principaux projets structurants menés en 2021 :

- **La montée en version Amplitude** baptisée **« IMTIYEZ »**, projet mis en place en 2021 dont l'objectif est la mise en œuvre d'un socle d'excellence SI pouvant accompagner la stratégie de développement de la banque tout en garantissant sa pérennité, sa sécurité et l'évolutivité de ses systèmes ;

- **Le lancement d'une panoplie d'offres et de services** tels que les offres « Rahti Fi Bledi », « Business Solutions », « Banque Privée », « Taamine Iktissadi », l'enrichissement de la plateforme « Attijari Cash Management » et les nouvelles fonctionnalités de « Online Trade » ;

- **L'upgrade de la plateforme Webank** par la migration de l'offre « WeStart » vers « Wetrust », le lancement de la carte technologique « Webank » ainsi que le déploiement de la signature électronique « DIGIGO » offrant ainsi au client la possibilité d'effectuer des transactions contractuelles de bout en bout en ligne et en toute sécurité ;

- **« Scoring TPE » :** Outil d'aide à la décision des dossiers de crédits TPE ;

- **Le développement du partenariat par le lancement du crédit Economie Sociale et Solidaire « ESS » :** Dans le cadre de l'application du protocole d'accord signé entre la République Tunisienne et la République Italienne, deux lignes de crédits destinées au programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les domaines de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire « ESS » ont été mises en place au profit des petites et moyennes entreprises.

- **La conformité à la réglementation locale et internationale**, en citant les deux projets phares :
  - « Releases Swift 2021 » : Des mises à jour ont assuré à cet effet la conformité de la salle SWIFT de la banque aux normes de sécurité internationales ;
  - « SWIFT GPI »: A travers l'adoption de la norme « Global Payments Innovation » permettant une visibilité en temps réel sur le traitement de la transaction.

TECHNOLOGIE & SYSTÈME D'INFORMATION

Attijari bank a axé ses efforts sur la modernisation du socle technologique afin de soutenir la transformation digitale.

Les projets et actions sur les thématiques du système d'information en 2021 ont porté essentiellement sur :

- La stabilisation du dispositif Global Bancaire après la montée en version ;
- La modernisation de l'infrastructure (Migration vers de nouvelles versions de Qlicksense / AD / Exchange, Acquisition de nouvelle baie de stockage et de Blade Centers, etc) ;
- L'étude de faisabilité pour une migration vers le Cloud ;
- L'acquisition d'une nouvelle solution de gestion des risques.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Les projets et actions sur les thématiques de la sécurité du système d'information en 2021 ont porté essentiellement sur :

- La sélection d'un site de backup au niveau du Datacenter permettant une haute disponibilité des services ;
- La finalisation du projet de classification des actifs informationnels ;
- La sécurisation et Hardening des GAB.

ETUDES INFORMATIQUES & DÉVELOPPEMENT

Les principales réalisations ont concerné :

- Le déploiement du Nouveau Modèle Relationnel « NMR » ;
- Le déploiement du parcours d'entrée en relation pour les tunisiens résidants à l'étranger 100% digital ;
- Le lancement d'expérimentation avec la Sandbox BCT pour un processus E-KYC allégé.

En matière de gouvernance, les projets d'infrastructure informatique de l'année 2021 se sont concentrés principalement sur la pérennité et la sécurisation des actifs.

QUALITÉ

PÉRENNISER LA CULTURE QUALITÉ AU SEIN D'ATTIJARI BANK

Dans une perspective d'amélioration continue, l'ancrage de la culture qualité a été une ambition forte dans un contexte particulier. Dans ces faits, l'année 2021 a connu le pilotage des indicateurs chiffrés et l'appropriation des bonnes pratiques par la Direction Générale. La charte du comité Qualité ayant été mise à jour, un dispositif de gouvernance a été mis en place présidé par le Comité de Direction et associant l'ensemble des premiers responsables.

L'année 2021 a connu également la consolidation du dispositif « Ambassadeurs Qualité » qui vise à relayer et animer autour de la culture qualité dans l'ensemble des entités de la banque. Une thématique particulière a été amorcée durant le dernier trimestre de l'année à travers le traitement des réclamations et l'indentification des causes racines.

Un accompagnement particulier a été opéré envers les ambassadeurs en charge de cette thématique et une feuille de route mobilisant l'ensemble de la communauté a été tracée et convenue avec la Direction, en activant les formations nécessaires par le capital humain.

PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DES PROCESSUS

Le pilotage initié en 2019 s'est consolidé par la stabilisation de la gouvernance et l'ancrage du dispositif au sein des différents pôles en s'adaptant à la nouvelle organisation. La feuille de route a ainsi été sécurisée, ce qui permet d'enrichir ce dispositif pour l'année 2022 et de consolider les acquis.

VOIX CLIENT

L'orientation phare de l'année a été la consolidation des remontées clientèle, aussi bien client externe que client interne. Le but étant d'améliorer la qualité des services et la qualité de vie en interne. La voix du client est un appui majeur aux orientations stratégiques. La qualité s'est ainsi mobilisée, pour sécuriser les remontées nécessaires alimentant les orientations business, et ceci notamment en s'ouvrant à l'omnicanal et aussi en ciblant la clientèle ambitionnée à l'instar de la clientèle Affluent et TPME. Ces remontées sont appuyées par les plans d'actions adéquats, mobilisant les métiers.

Par ailleurs, l'analyse des réclamations ainsi que leur dispositif de prise en charge a constitué un axe de travail transverse fondamental dans l'amélioration de la Qualité. De même, l'accompagnement de la transformation digitale par la qualité a constitué un vrai tournant dans l'approche globale et s'est manifesté notamment par la structuration des Dash Bords nécessaires au pilotage des KPI's.

COMMUNICATION EXTERNE

La communication externe a été dans son accompagnement, un maillon essentiel dans la chaîne de la valorisation des actions stratégiques et ce, en assumant son rôle fondamental pour l'image et la notoriété de la banque.

CAMPAGNES DE COMMUNICATION ADAPTÉES

» **Campagnes offres « Taamine Iktissadi » et Epargne évolutive des produits « Toumouhi » et « Awledi »**

Attijari bank a accompagné activement, à travers la communication, sa filiale Attijari Assurance dans le lancement de deux offres :

- **« Taamine Iktissadi »**.
- Epargne évolutive des produits **« Toumouhi »** et **« Awledi »**.

Toutes ces offres de produits et services ont fait l'objet de campagnes : Mini-campagne, campagne 360°.... Pour ce faire, la banque a utilisé aussi bien les médias classiques que les canaux digitaux.

En effet, pour satisfaire une cible élargie, Attijari bank a associé à la communication traditionnelle (radio, presse, affichage, print...) le dispositif de communication digitale (animations réseaux sociaux, achats médias, référencement, marketing digital...).

Campagne de lancement de la « Succursale Entreprises Bizerte »

Pour mieux servir sa clientèle Entreprises, Attijari bank a également lancé sa première « Succursale Entreprises à Bizerte », une nouvelle catégorie d'agences dédiées pour renforcer son dispositif d'accompagnement aux entreprises.

Campagne dédiée aux Tunisiens Résidants à l'Etranger

Outre la création de contenu à travers la réalisation de vidéos pour promouvoir les nouveaux produits et services et pour couvrir les événements importants, la banque a aussi intégré de nouvelles techniques numériques, telles que le tracking, le ciblage par profil, le retargeting... Ceci a été mis en œuvre dans le lancement du nouveau parcours d'entrée en relation 100% en ligne, destiné à la diaspora tunisienne dans le monde. Ce service a été étoffé par la mise à disposition d'une équipe d'experts baptisée **« DIMA TOUNSI »**.

Campagnes d'accompagnement des clients Retails et TPME

Afin d'accompagner ses clients de tous bords (Retail et TPME), Attijari bank a organisé et participé à de nombreux évènements importants, en Tunisie ou ailleurs, dont le Salon Tunisien de l'Habitat, du Bâtiment et de la Finance Bancaire « Maskan Expo Paris » en novembre 2021 ; les rencontres avec les TPME dans les différentes villes respectivement dédiées à la clientèle des régions du Nord, du Centre et du Sud; les rencontres B to B à thème de Dar Al Macharii; Le Hackathon Tekصح, organisé avec le concours du PNUD qui s'est déroulé en avril 2021.

Le rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale Ordinaire

Face au contexte sanitaire exceptionnel de 2020, Attijari bank a organisé son Assemblée Générale Ordinaire en mode hybride, présentiel et distanciel. Une plateforme a été déployée dans ce sens afin de permettre aux actionnaires désirant assister à l'assemblée d'y participer à distance. Un espace dédié a été créé sur le site web de la banque donnant aux participants l'accès aux différents supports.

CONFORMITÉ

Durant l'année 2021, la banque a continué à renforcer son dispositif de Lutte Anti-Blanchiment et Financement de Terrorisme (LAB/FT) en mettant en place de nouvelles mesures de diligences, pour répondre aux exigences réglementaires. De plus, le dispositif de la conformité a été renforcé sur plusieurs axes dont les principaux :

- Le déploiement d'un nouveau module SIRON TCR pour la gestion automatisée des clients à statut FATCA ;
- Le déploiement d'un modèle de SCORING des risques LAB/FT sur l'outil SIRON (SCORING KYC et SCORING AML) ;
- Le renforcement de la couverture de monitoring des flux ;
- Le déploiement de la plateforme de télédéclaration des dossiers de soupçons « Go AML » et déploiement de la plateforme de déclaration des opérations en BBE « HANNIBAL » ;
- Le lancement des travaux de la mise en conformité avec le nouveau cadre de gouvernance tel que préconisé par la nouvelle circulaire BCT.

DÉONTOLOGIE

L'année 2021 a été marquée par le lancement effectif du « Code de Déontologie relatif aux opérations d'achats ou de ventes de biens et services » qui régit le comportement de l'ensemble des collaborateurs (banque et filiales) intervenant d'une manière directe ou indirecte dans la chaîne d'approvisionnement achats.

Les dispositions complémentaires de ce code spécifique aux achats, viennent en sus de notre code de bonne conduite en vigueur, socle de base qui a été promulgué en 2008.

Le lancement de ce code spécifique à la fonction achats vise ainsi trois objectifs majeurs :

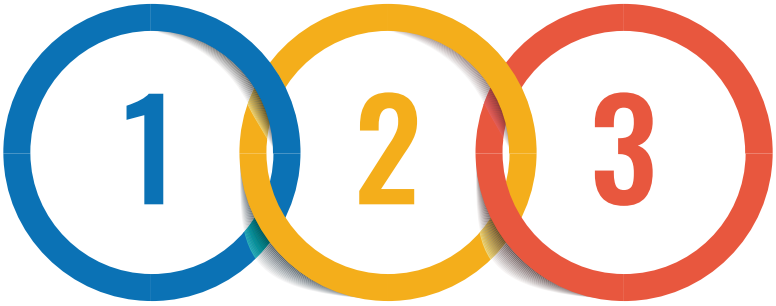

Garantir l'exemplarité dans la conduite des affaires et dans la relation avec les parties prenantes pour développer des relations respectueuses, loyales et équilibrées.

Promouvoir les usages et les bonnes pratiques professionnelles en matière d'achat en terme de respect de la réglementation en vigueur, des principes d'égalité des chances et de transparence.

Partager avec les fournisseurs et les prestataires de services, les principes régissant les achats responsables et s'assurer de leur implication dans cette démarche.

LOGISTIQUE & SÉCURITÉ BANCAIRE

Dans le cadre de la mise en conformité des agences avec la charte graphique du Groupe AWB, l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie en interne des collaborateurs et malgré un contexte sanitaire particulier, l'année 2021 a été marquée par :

- 8 aménagements lourds ;
- Le lancement des projets d'aménagement du 2ème centre **« Dar Al Macharii »** à Sfax, et des projets s'inscrivant dans le cadre des projets structurants BDD ayant trait à la Banque Privée, Libre-Service Bancaire H. Bourguiba et la **« Succursale Entreprises Bizerte »** ;

- La préparation des positions réseaux conseillers TPME et NMR ;
- L'externalisation des archives à travers la sécurisation des prérequis.

En ce qui concerne le projet d'économie d'énergie, qui s'inscrit dans une démarche RSE, les actions menées ont été matérialisées par :

- L'achèvement de la mission d'audit énergétique externe, ciblant les centres énergivores du bâtiment du siège, dont les actions seront planifiées pour l'année 2022 ;
- L'éclairage LED au niveau de 6 agences ainsi que l'installation des rideaux blackout réduisant ainsi l'effet de serre et la puissance de climatisation.

LES FILIALES

ATTIJARI LEASING

Sur le plan activité, et en dépit d'un contexte sanitaire instable et une conjoncture économique difficile, Attijari leasing a réalisé une progression de son activité d'approbation de **16%** passant de **244MTND** à **283MTND** et des mises en forces de **13%**, passant de **181MTND** à **205MTND** à fin 2021, permettant d'atteindre une part de marché de **12,5%**.

Le résultat net a enregistré en 2021 une augmentation de **118%** par rapport à l'exercice 2020 passant de **3,2MTD** à **7MTND**.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée sur le plan commercial par :

- La consolidation de notre présence dans la région du Cap Bon par l'ouverture d'une nouvelle agence à Nabeul ;
- Le lancement de 2 actions de partenariat avec les concessionnaires ALPHA HYUNDAI et ITAL CAR ;
- La Participation conjointe avec Attijari bank aux journées médicales organisées par l'amicale des médecins à Djerba et aux rencontres clients entreprises organisées par Attijari bank dans les régions de Nabeul, Bizerte et Monastir ;
- La consolidation de la synergie Groupe avec l'accroissement des flux d'activité commerciale en provenance du groupe qui représentent **40%** du volume global de la production contre **37%** en 2020.

Conformité

L'année 2021 a été marquée par la mise en production d'une solution de filtrage et de gestion automatisée des risque LAB/FT qui devrait permettre la maîtrise optimale de ces risques.

Gestion des Risques Opérationnels

Le lancement d'un projet de Plan de Continuité de l'Activité « PCA » et « PSI » et ce, en coordination avec la GGR Groupe et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Responsabilité Sociétale et Environnementale

En réponse à l'appel de la Présidence et dans le cadre d'une action globale du secteur bancaire et financier, Attijari Leasing a participé à un don au profit de l'Etat destiné au soutien du ministère de la santé et du ministère de l'éducation nationale pour la rénovation et la maintenance de certains établissements scolaires.

ATTIJARI GESTION

التجاري للتصرف
Attijari Gestion

Le marché des OPCVM[1] a clôturé l'année 2021 avec un total actif net de **4 813MTND**, soit une hausse de **2,8%** par rapport à décembre 2020. Sur la même période, Attijari Gestion a enregistré une amélioration nette de **1,1%** de son actif géré à **273MTND** (versus **270MTND** à fin décembre 2020), grâce à une synergie renforcée avec Attijari bank. Attijari Gestion accapare alors une part de marché de **5,7%** en 2021.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Créée en Mai 2000, ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, SICAV obligataire gérée par Attijari Gestion est un placement qui privilégie la sécurité en offrant à ses clients un rendement stable moyennant un risque faible.

Attijari Obligataire SICAV clôture l'année 2021 avec un rendement de **5,3%** et un actif net de **184,9MTND**.

ATTIJARI FCP CEA

Le fonds commun de placement a réalisé un rendement de **(+5,8%)** sur l'année 2021 surperformant les rendements du TUNINDEX et TUNINDEX 20, soit respectivement **(+2,3%)** et **(+2,2%)** et clôture ainsi avec un encours de **41,7MTND**.

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Le fonds commun de placement a clôturé l'année 2021 avec un rendement de **(+5,0%)** surperformant les rendements de TUNINDEX et TUNINDEX 20, soit respectivement **(+2,3%)** et **(+2,2%)**. L'actif net du fonds s'est établi à **18,0MTND**.

Le 23 août 2021, Attijari Gestion a lancé un nouveau fonds obligataire de capitalisation nommé ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE. L'actif net du fonds à fin décembre 2021 est de **28,5MTND**.

Attijari Finances
Tunisie

ATTIJARI FINANCES TUNISIE

Au cours de l'exercice 2021, Attijari Finances a réalisé un chiffre d'affaires de **1,2MTND**. Sur le plan national, elle a réussi à finaliser et clôturer quatre opérations stratégiques d'envergure dont notamment une levée de fonds pour le compte du Groupe SOTUPA. A l'échelle internationale, Attijari Finances a co-signé avec Attijari Finances Corp. et Attijari Middle East, trois mandats de conseil en Egypte pour accompagner des clients égyptiens et internationaux sur des opérations stratégiques. Par ailleurs, quinze opérations importantes sont en cours d'exécution, dont deux mandats en accompagnement de l'Etat Tunisien, trois mandats d'ouverture de capital pour le compte de groupes tunisiens majeurs, quatre mandats de croissance externe pour le compte de clients industriels tunisiens et deux projets d'envergure sur le secteur des énergies renouvelables.

[1] « Physionomie des OPCVM du 31.12.2021 », source CMF.

التجاري سيكار
Attijari Sicar

ATTIJARI SICAR

Au cours de l'exercice 2021, et en dépit d'un climat d'affaires touché par la crise sanitaire et par l'instabilité politico-économique, Attijari Sicar a poursuivi sa mission d'accompagnement et de financement des PME. Dans le cadre de la dynamisation et de développement du portefeuille, 22 nouvelles participations pour une enveloppe globale de **30,8MTND** ont été approuvées en 2021. Ces investissements ont ciblé des projets à fort potentiel de développement orientés principalement vers les secteurs industriels et des services.

En outre, le portefeuille des participations a été renforcé avec 10 nouveaux investissements pour un montant de **20,2MTND**.

Au niveau des levées de fonds, l'encours des fonds gérés d'Attijari Sicar a atteint **218,3MTND**, compte tenu de la levée d'un nouveau fonds sous gestion auprès du Groupe Attijari bank.

التجاري للوساطة
Attijari Intermédiation

ATTIJARI INTERMÉDIATION

La Bourse de Tunis a clôturé l'année 2021 sur une légère hausse de **2,34%**, après avoir affiché un repli de 3,33% en 2020. Le TUNINDEX 20 a également enregistré une progression de **2,24%**.

Le volume global des échanges sur l'ensemble du marché a enregistré une baisse de **8,3%** en 2021 pour atteindre **2 585MTND** contre **2 819MTND** en 2020. Les volumes sur la cote ont accaparé **64,7%** des échanges, **2,3%** en hors cote et **33%** pour les enregistrements et déclarations.

En 2021, le volume sur la cote de la bourse a progressé de **6,9%**, suite à la hausse des échanges d'actions et des droits de vote de **11,1%**, contre un repli de **28,7%** pour les titres de créances. Sur la partie hors cote, enregistrements et déclarations, le volume a diminué de **26,5%**.

Attijari Intermédiation a réussi à se positionner à la cinquième place en termes de volumes traités sur le marché de la cote et du hors cote. Elle a totalisé **246,2MTND**, soit un doublement par rapport à 2020, dont **81,6%** réalisés sur la cote de la bourse.

Enfin, l'année 2021 a été également marquée par :

- Le lancement du nouveau site web Attijari Intermédiation ;
- Le lancement d'une application Mobile ;
- Le renforcement de la synergie avec le réseau de la banque.

التجاري تأمين
Attijari Assurance

ATTIJARI ASSURANCE

Plusieurs actions ont été réalisées en 2021, notamment :

Volet commercial

- Lancement de l'offre **« Taamine Iktissadi »** et l'épargne évolutive (formation, campagne de communication...) ;
- Participation à l'évènement tenu à Djerba : 24ème journées pharmaceutiques du SUD ;
- Participation à la formation des ambassadeurs qualité.

Volet communication et marketing

- Signature de la convention de partenariat entre Attijari Assurance et la Banque Tuniso-Libyenne pour la commercialisation de produits de bancassurance ;
- Participation à la commission de communication de la FTUSA pour améliorer l'image de marque du secteur des assurances en Tunisie ;
- Renforcement de notre engagement pour le développement économique et social à travers la prise en charge des travaux du réaménagement et de rénovation de l'école primaire ESSANHEJI – ELMNIHLA en partenariat avec le ministère de l'éducation ;
- Conférence de presse Attijari Assurance en webinaire pour annoncer le lancement d'un nouveau concept d'assurance inclusive **« Taamine Iktissadi »** ;
- Mise en ligne d'un site institutionnel www.attijariassurance.com.tn pour renforcer l'identité et le positionnement d'Attijari Assurance sur la scène web ;
- Lancement de la campagne de communication des produits d'épargne évolutive **« Awledi »** et **« Toumouhi »**.

Volet technique

- Commercialisation d'un nouveau produit « Indemnité de Départ à la Retraite » et concrétisation de deux contrats ;
- Début des travaux sur le digital et la signature électronique pour le produit « Assuremprunt » ;
- Démarrage des travaux SI et procédures de gestion avec la BTL.

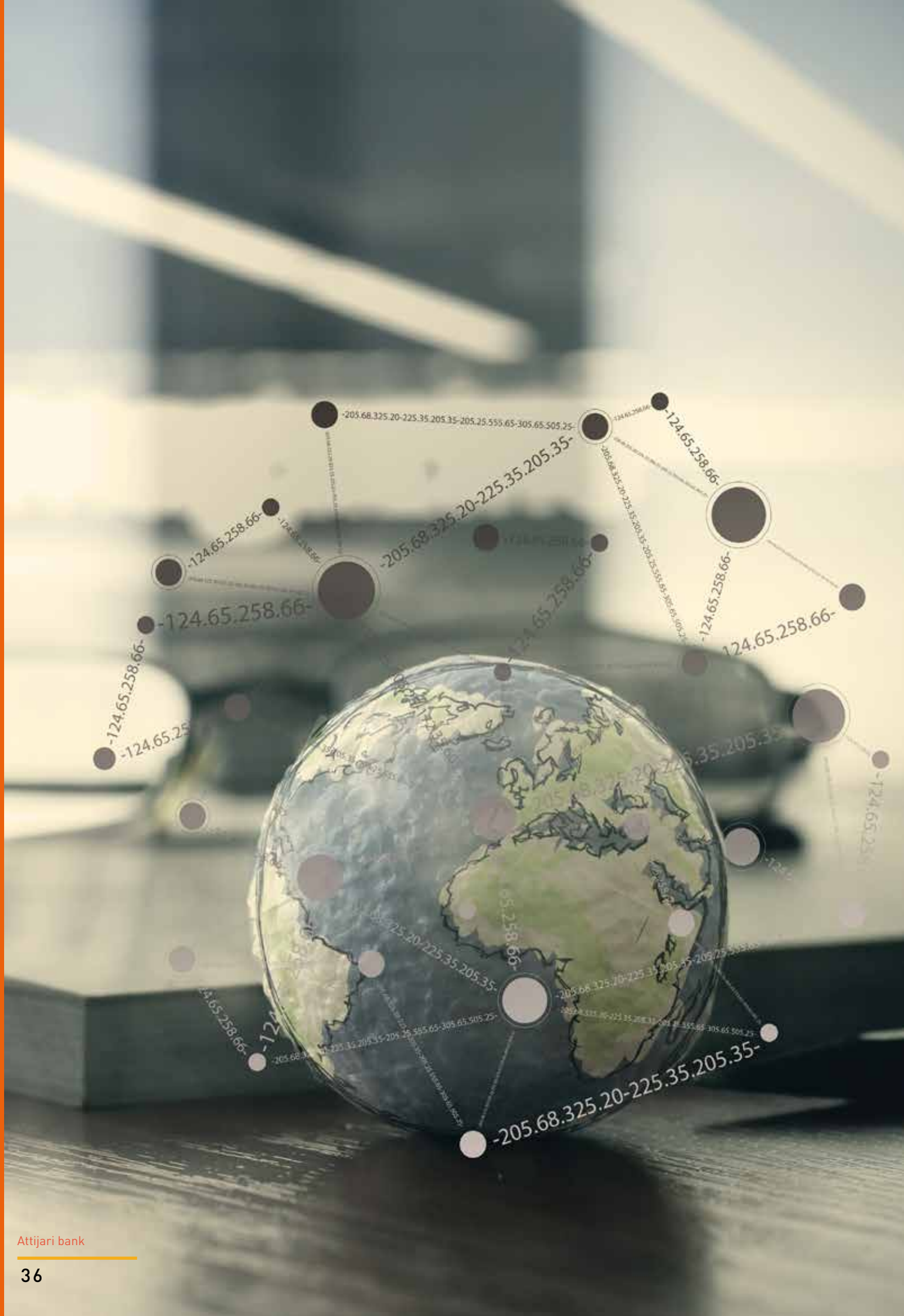
-205.68.325.20-225.35.205.35-
-124.65.258.66-
-124.65.258.66-
-205.68.325.20-225.35.205.35-
-124.65.258.66-
-124.65.258.66-
-124.65.258.66-
-124.65.258.66-
-205.68.325.20-225.35.205.35-

ACTIVITÉ & RÉSULTATS

ATTIJARI BANK EN CHIFFRES

INDICATEURS (en millions de dinars)	2021	2020*	2019
ACTIVITE			
Dépôts de la clientèle	8 545,0	7 972,4	7 144,1
Créances sur la clientèle	6 344,7	5 979,5	5 707,8
ASSISE FINANCIERE			
Total bilan	10 252,0	9 684,9	9 310,5
Capital social	203,7	203,7	203,7
Capitaux propres	902,3	852,1	720,3
RESULTATS			
PNB	522,5	487,2	484,2
Charges opératoires**	277,3	229,4	220,3
RBE	245,2	257,8	263,9
Résultat Net	160,0	131,7	174,2
RATIOS			
Rendement des fonds propres (ROE) (%)	21,56	18,28	31,90
Rendement des actifs (ROA)	1,56	1,36	1,87
Coefficient d'exploitation (%)	53,1%**	47,1%	45,5%
Dépôts / Effectif (en millions de dinars)	4,71	4,59	4,16
Créances sur la clientèle / Effectif (en millions de dinars)	3,49	3,44	3,32
INDICATEURS BOURSIERS			
Cours de l'action au 31 décembre (en TND)	30,490	27,776	32,690
BPA (en TND)	3,928	3,233	4,276
PER	7,762	8,592	7,646
MOYENS			
Effectif banque	1 816	1 736	1 717
Réseau	200	204	206

* Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité.
* * Compte tenu des éléments exceptionnels.

ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Au titre de l'année 2021, le total du bilan s'est établi à **10 252MTND** contre **9 684,9MTND** à fin décembre 2020 soit une hausse de **567,1MTND** ou **5,9%**.

L'activité d'Attijari bank a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une hausse des dépôts de la clientèle de **572,6MTND** ou **7,2%** ;
- Une hausse des créances sur la clientèle de **365,2MTND** ou **6,1%**.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

A fin 2021, les dépôts de la clientèle se sont accrus de **572,6MTND** ou **7,2%** passant ainsi de **7 972,4MTND** au 31/12/2020 à **8 545,0MTND** au 31/12/2021 dont le détail par nature se présente comme suit :

(En MTND)	Déc-21	Déc-20	Variation		Déc-19	Variation	
			en MTND	en %		en MTND	en %
Dépôts et avoirs de la clientèle	**8 545,0**	**7 972,4**	**572,6**	**7,2**	**7 144,1**	**828,2**	**11,6**
Dépôts à vue	4 066,4	3 704,5	361,9	9,8	3 217,9	486,6	15,1
Epargne	2 838,5	2 619,5	219,0	8,4	2 356,4	263,1	11,2
Dépôts à terme	1 108,7	1 175,4	-66,7	-5,7	1 178,4	-3,0	-0,3
Certificats de dépôts	167,3	220,0	-52,7	-24,0	107,0	113,0	105,7
Autres dépôts	364,2	252,9	111,2	44,0	284,4	-31,6	-11,1

La performance réalisée au niveau de la collecte des dépôts en 2021 s'explique principalement par :

- Une hausse de **361,9MTND** ou **9,8%** des dépôts à vue pour s'établir à **4 066,4MTND** à fin 2021 contre **3 704,5MTND** une année auparavant.

- Une augmentation de **219MTND** ou **8,4%** des comptes d'épargne en passant de **2 619,5MTND** au 31/12/2020 à **2 838,5MTND** au 31/12/2021.

- Une baisse des comptes à termes de **66,7MTND** ou **5,7%** pour se situer à **1 108,7MTND** à fin 2021 contre **1 175,4MTND** une année auparavant.

- Une baisse des certificats de dépôts de **52,7MTND** ou **24%** pour se situer à **167,3MTND** à fin 2021 contre **220MTND** une année auparavant.

L'évolution des dépôts sur les trois dernières années est présentée ci-dessous :

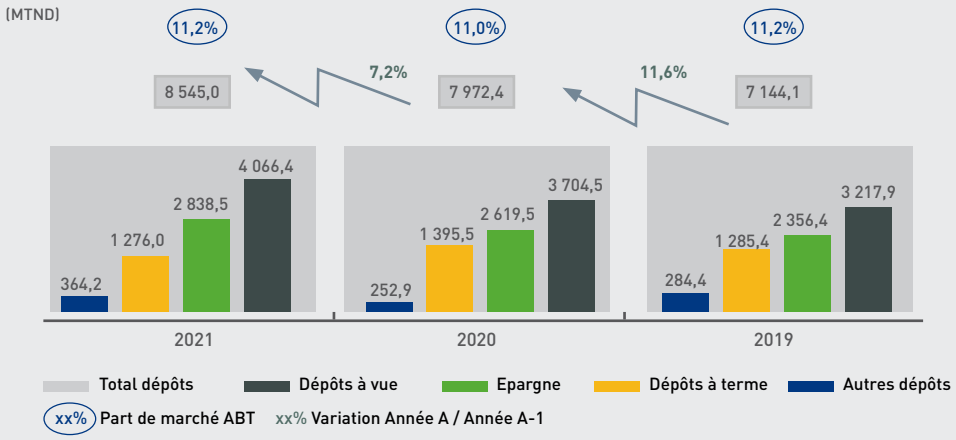

Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

La structure des dépôts de la banque demeure parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts non rémunérés ou faiblement rémunérés ainsi que de l'épargne représente **85,1%** du total des dépôts à fin 2021 contre **82,5%** en 2020.

STRUCTURE DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

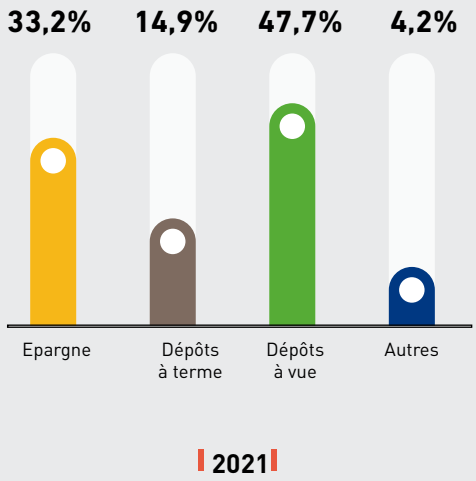

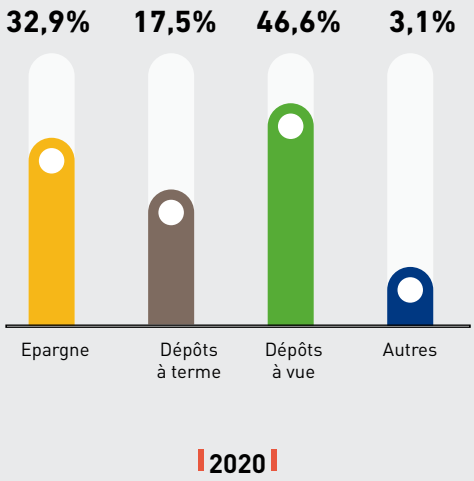

Le volume des dépôts en devises a augmenté de **115,8MTND** ou **7,3%** par rapport à 2020 contre une augmentation de **456,9MTND** ou **7,2%** pour les dépôts en dinars.

Les dépôts par type de devises sont ventilés comme suit :

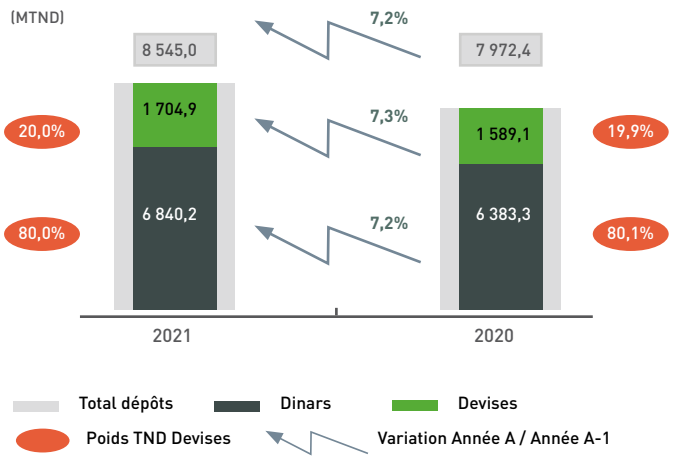

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle sont passées de **5 979,5MTND** à fin décembre 2020 à **6 344,7MTND** à fin décembre 2021 enregistrant ainsi une hausse de **365,2MTND** ou **6,1%**.

Cette croissance est principalement imputable à :

- La hausse des crédits à court terme de **209,4MTND** ou **11,1%** ;
- La hausse des crédits à long et moyen terme de **150,4MTND** ou **3,6%**.

Le tableau suivant récapitule les principales évolutions des créances sur la clientèle brutes :

(En MTND)	Déc-21	Déc-20	Variation en MTND	Variation en %	Déc-19	Variation en MTND	Variation en %
Créances sur la clientèle brutes	**6 763,8**	**6 403,9**	**359,8**	**5,6**	**6 109,7**	**294,2**	**4,8**
dont :							
Crédits court terme	2 087,9	1 878,4	209,4	11,1	1 711,3	167,2	9,8
Crédits moyen et long termes	4 303,9	4 153,5	150,4	3,6	3 989,6	163,9	4,1

Le graphique ci-après retrace l'évolution des crédits nets de la clientèle sur les trois dernières années :

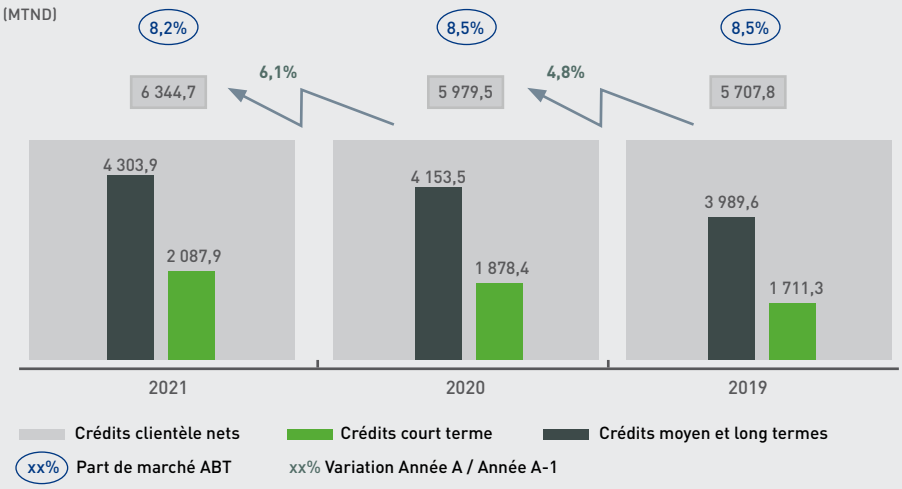

Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Le volume des engagements par signature en faveur de la clientèle a augmenté de **122,7MTND** ou **14,7%** au terme de l'année 2021.

Cette hausse est expliquée par l'effet conjugué de :

- La hausse des crédits documentaires de **159,5MTND** soit **68,5%** passant de **232,9MTND** en 2020 à **392,4MTND** en 2021. Cette évolution est imputable à une hausse du volume des crédits documentaires export de **164,6MTND** ou **485,4%** et la baisse des crédits documentaires import de **5MTND** ou **2,5%** ;
- La hausse des avals de **16,1MTND** soit **52,5%** ;
- La baisse des cautions de **52,9MTND** soit **9,2%**.

Les engagements par signature sont représentés dans le graphique ci-dessous :

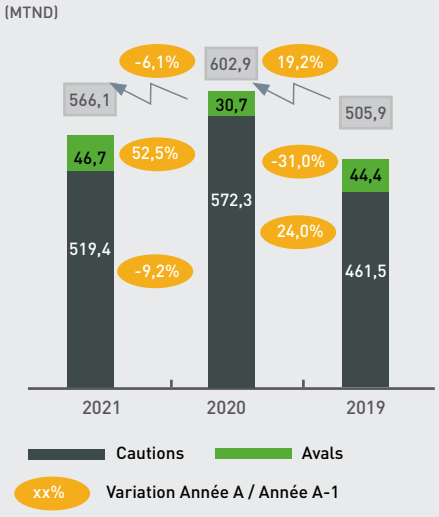

CAUTIONS & AVALS

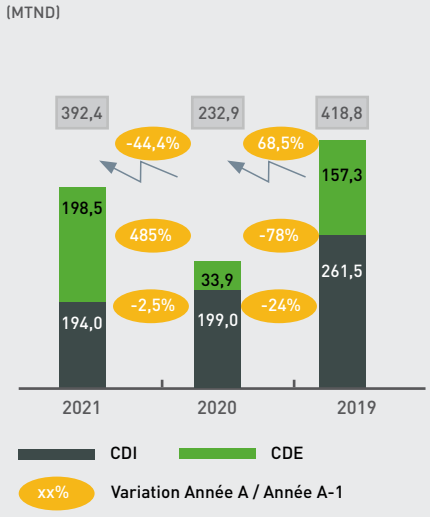

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

L'encours des emprunts et ressources spéciales a baissé de **46,5MTND** soit **34,6%** pour s'établir à **87,8MTND** à fin 2021 contre **134,4MTND** une année auparavant.

Cette baisse est principalement due au remboursement des emprunts obligataires et les échéances de la ligne IFC.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2021 s'établissent à **902,3MTND** contre **852,1MTND** en 2020, soit une progression de **50,2MTND** ou **5,9%**.

PORTEFEUILLE TITRES

L'encours du portefeuille titres commercial se situe à fin 2021 à **310,2MTND** contre **146,6MTND** une année auparavant soit une augmentation de **163,6MTND** ou **111,6%**.

Le portefeuille d'investissement a totalisé au 31 décembre 2021 un montant de **1 283,6MTND** contre à **1 003,9MTND** à fin 2020 affichant ainsi une hausse de **279,9MTND** soit **27,9%**.

ACTIFS IMMOBILISÉS

L'actif immobilisé net d'amortissement a connu une hausse de **3,7MTND** ou **2,8%** pour se situer à **136,3MTND** à fin 2021 contre **132,6MTND** à fin 2020.

PART DE MARCHÉ D'ATTIJARI BANK

	Encours déc-21 en MTND	Evolution 2021 / 2020	Evolution sectorielle	Part de marché [1]	
				2021	2020
Dépôts et avoirs de la clientèle	8 545,0	7,2%	8,2%	11,1%	11,2%
Dépôts à vue	4 066,4	9,8%	7,6%	13,5%	13,2%
Epargne	2 838,5	8,4%	9,2%	11,8%	11,8%
Créances sur la clientèle	6 344,7	6,1%	4,4%	8,4%	8,3%
Marge d'intérêts	255,6	-5,3%	2,1%	9,2%	9,9%
Marge sur commissions	116,9	21,6%	12,7%	9,9%	9,3%
Produit Net Bancaire	522,5	7,3%	9,9%	9,6%	9,9%

[1] Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ ET SON ÉVOLUTION

LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire a atteint à fin 2021 **522,5MTND** contre **487,2MTND** en 2020 enregistrant ainsi une augmentation de **35,3MTND** ou **7,3%**.

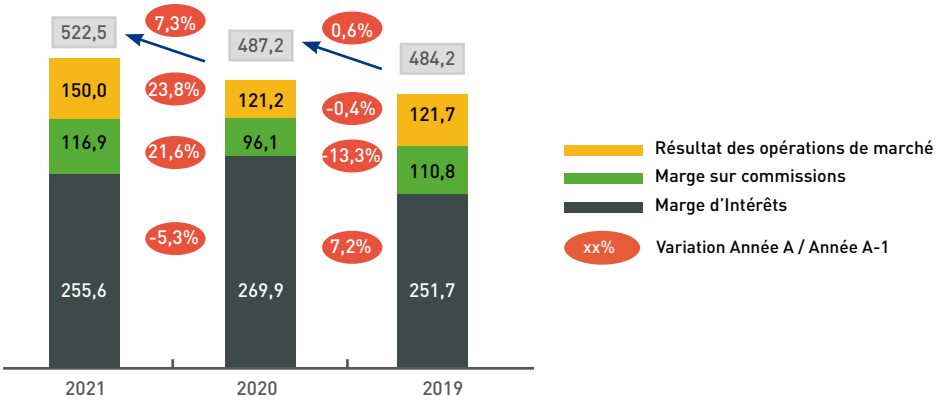

Cette évolution a été entraînée principalement par :

- La baisse des intérêts et revenus assimilés de **40,1MTND** ou **6,9%** ;
- La baisse des intérêts encourus et charges assimilées de **25,8MTND** ou **8,2%** ;
- La hausse de la marge nette sur commissions de **20,8MTND** ou **21,6%** ;
- La hausse du résultat des opérations de marché de **28,8MTND** ou **23,8%**.

La structure du PNB est ventilée comme suit :

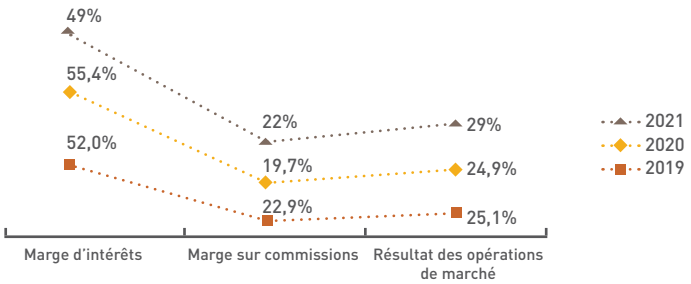

LES CHARGES OPÉRATOIRES

A l'issue de 2021, les charges opératoires ont augmenté de **48,0MTND** soit **20,9%** pour se situer à **277,3MTND** contre **229,3MTND** une année auparavant.

Les frais du personnel ont enregistré une hausse de **34,3MTND** ou **22,3%**, taux aggravé par des éléments exceptionnels non récurrents.

Les charges générales d'exploitation ont affiché une variation à la hausse de **6,9MTND** soit **10,9%**.

Les charges du personnel représentent **68%** des charges opératoires contre **25%** pour les charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation y compris les dotations aux amortissements a atteint **53,1%** à fin décembre 2021 contre **47,1%** une année auparavant et ce, compte tenu des éléments exceptionnels.

Neutralisée des éléments exceptionnels pour un montant de **32MTND**, l'augmentation serait de **16MTND** ou **7%**.

Par ailleurs, le coefficient d'exploitation y compris les amortissements et hors éléments exceptionnels serait de **47%**.

LE RÉSULTAT NET

Au cours de l'année 2021, le résultat brut d'exploitation a atteint **245,2MTND** en baisse de **12,6MTND** ou **4,9%** par rapport à la même période de 2020.

L'exercice 2021 s'est soldé par la réalisation d'un résultat net de **160,0MTND** contre **131,7MTND** en 2020 soit une évolution de **28,3MTND** ou **21,5%**.

NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 25/02/2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2021 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

EVOLUTION DES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

TOTAL BILAN

A fin 2021, le bilan totalise **10 252MTND** contre **7 818,2MTND** fin 2017, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM[2]) de **7%**.

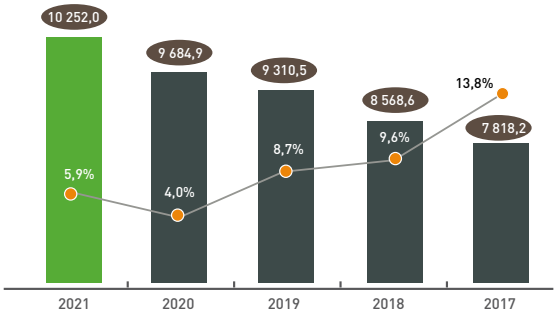

LES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Durant les cinq dernières années, les créances sur la clientèle s'élèvent à fin 2021 à **6 344,7MTND** atteignant un TCAM de **5,1%**.

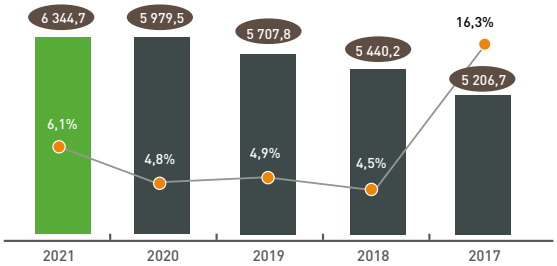

LES DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2021 à **8 545MTND** soit un TCAM de **9,2%**.

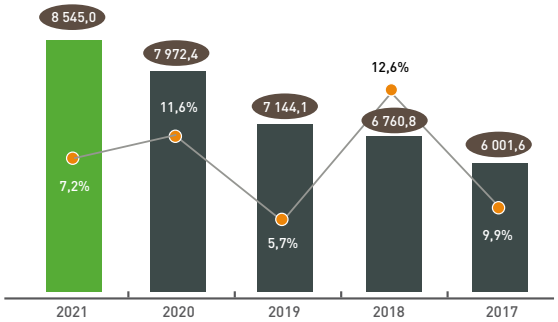

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Banque enregistrent un TCAM de **13,8%** pour atteindre **902,3MTND** en 2021.

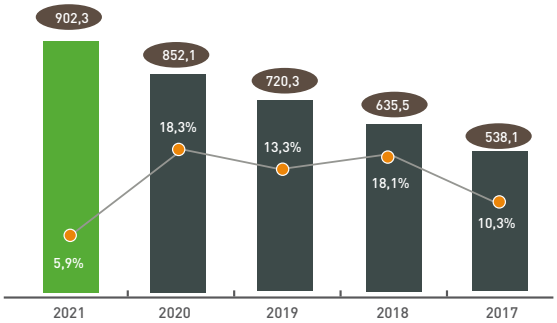

[2] Taux de croissance annuel moyen de 2017 à 2021.

PRODUIT NET BANCAIRE

Au cours des cinq dernières années, le Produit Net Bancaire a enregistré une croissance annuelle moyenne à la hausse de **9,6%** en passant de **361,9MTND** en 2017 à **522,5MTND** à fin 2021.

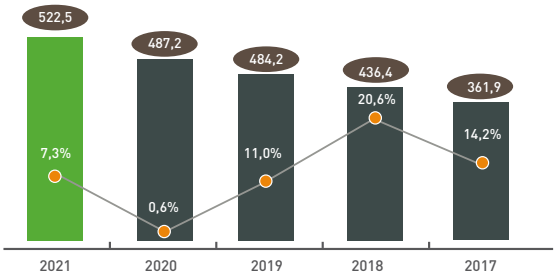

RÉSULTAT NET

Le résultat net affiche un TCAM de **5,4%** pour se situer à **160,0MTND** au 31 décembre 2021.

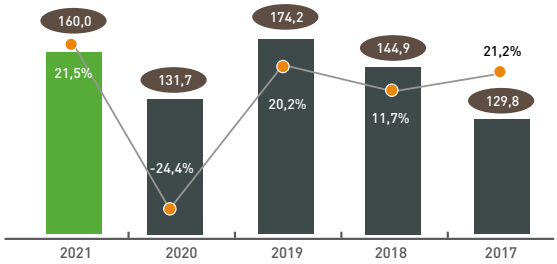

RÉSEAU AGENCES

Attijari bank a mené des actions d'optimisation de son réseau d'agences. Le nombre a été ainsi ramené à **200** agences à fin 2021 contre **204** en 2020.

PRINCIPAUX RATIOS

	en kTND	2021	2020	2019	2018	2017
Productivité	Dépôts / effectif	4 705	4 592	4 161	3 908	3 439
	Crédits / effectif	3 494	3 444	3 324	3 145	2 996
	PNB / effectif	288	281	282	252	207
	Coefficient d'exploitation	53,1%	47,1%	45,5%	46,9%	47,5%
	(en %)	**2021**	**2020**	**2019**	**2018**	**2017**
Rentabilité	Résultat Net / PNB	30,6%	27,0%	36,0%	33,2%	35,9%
	ROE	21,6%	18,3%	31,9%	29,5%	31,8%
	ROA	1,56%	1,36%	1,87%	1,69%	1,66%
	(en %)	**2021**	**2020**	**2019**	**2018**	**2017**
Risque	Ratio de liquidité	354,5%	205,6%	250,3%	199,8%	118,7%
	Ratio de solvabilité	12,53%	13,20%	14,15%	12,47%	11,68%
	Taux des actifs classés	5,98%	6,04%	6,40%	6,60%	5,90%
	Taux de couverture des actifs classés*	72,30%	80,70%	77,83%	77,76%	84,74%

* Provisions hors provisions collectives / Actifs classés hors agios réservés.

PARTICIPATIONS & GROUPE ATTIJARI BANK

La liste des filiales et entreprises associées au 31/12/2021 se présente comme suit :

Société	Secteur d'activité	Pourcentage de contrôle	Capital en DT
Attijari Leasing	Location financement	62,29%	27 500 000
Attijari Assurance	Assurance	55,00%	10 000 000
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière	99,99%	5 000 000
Attijari Recouvrement	Recouvrement des créances	99,92%	1 000 000
Attijari Sicar	Société d'investissement à capital risque	76,80%	26 455 500
Attijari Gestion	Gestion d'OPCVM	99,88%	500 000
Attijari Immobilière	Promotion immobilière dans le cadre d'achat des biens hypothéqués	99,98%	150 000
Attijari Obligataire SICAV	SICAV	0,01%	186 807 674
Attijari Finances Tunisie	Consulting dans le domaine financier	24,94%	1 000 000

GHT
RDW
TRG
RTG
WEF
HRT

ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2021, le capital de la banque est réparti comme suit :

MEMBRES	NOMBRE D'ACTIONS	% DU CAPITAL
Andalucarthage Holding S.A	24 029 700	58,98%
Groupe MZABI	4 520 025	11,09%
Groupe DRISS	3 971 442	9,75%
GROUPE POULINA	1 588 817	3,90%
AUTRES ACTIONNAIRES	6 632 013	16,28%
TOTAUX	**40 741 997**	**100%**

Structure du capital d'Attijari bank Tunisie

AU 31/12/2021

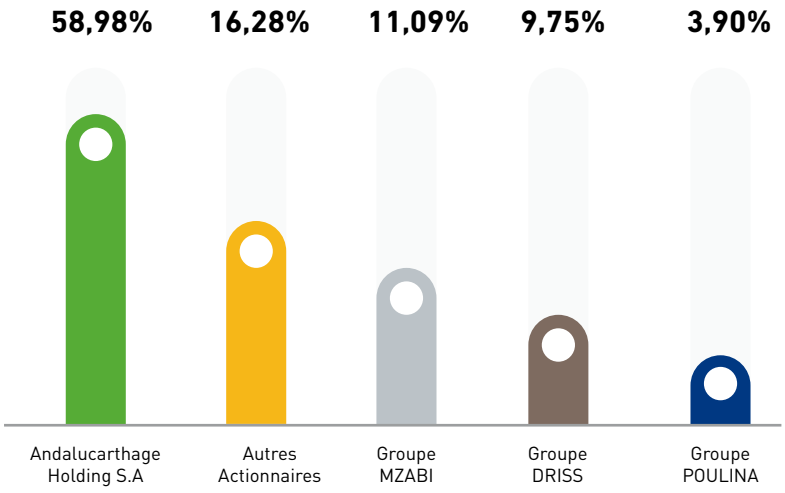

ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

A travers la participation de la société Andalucarthage Holding, Le Groupe Attijariwafa bank est l'actionnaire de référence qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution. Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb, de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, factoring...

Le Groupe Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 25 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Bénin, Egypte et Tchad) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la Banque, ainsi qu'à Dubaï, Riyad, Genève, Londres et Montréal, à travers des bureaux de représentation.

PAYS DE PRÉSENCE

1. Allemagne
2. Belgique
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Cameroun
6. Congo
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte
9. Espagne
10. France
11. Gabon
12. Italie
13. Mali
14. Maroc
15. Mauritanie
16. Niger
17. Pays-Bas
18. Sénégal
19. Suisse
20. Togo
21. Tunisie
22. Tchad

Bureaux de représentation :

23. Arabie Saoudite
24. Canada
25. Emirats Arabes Unis
26. Royaume-Uni

CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Peuvent seuls assister à l'AGO, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles ;
- Les autres titulaires d'actions inférieures à dix (10) peuvent, pour être admis à l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ;
- Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas menu d'un mandat spécial ;
- Les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur CA, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant , le délégué du Conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire ;
- Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf entente contraire entre eux ;
- Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- Les actionnaires présents ou leurs mandataires doivent procéder à l'émargement de la feuille de présence, certifiée par le bureau de l'Assemblée Générale et déposée au siège principal de la société à la disposition de tout requérant ;
- Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

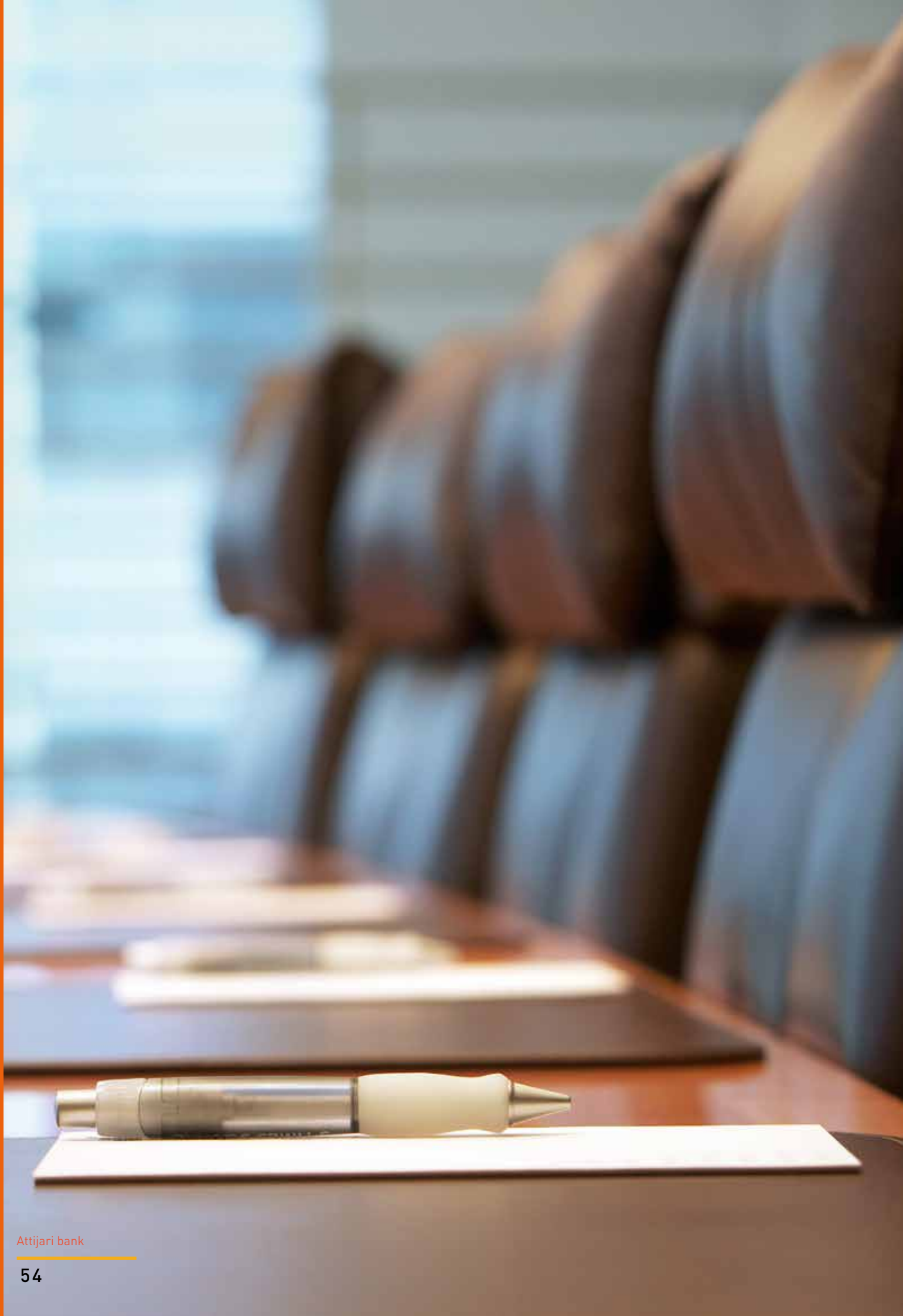

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

M.Moncef CHAFFAR

Président du Conseil

M. Mohamed EL KETTANI

M. Jose REIG ECHEVESTE

M. Boubker JAI

M. Talal El BELLAJ

M. Ahmed Ismaïl DOUIRI

M. Rachid KETTANI

Mme Zohra DRISS BOUSLAMA

M. Mzoughi MZABI

M. Ali KADIRI

M. Boubaker MEHRI

M. Mohamed Ali ABABOU

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- A les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet ;
- Assure la surveillance effective de la gestion de la banque par l'organe de direction ;
- Veille à la mise en place au bon fonctionnement du système de contrôle interne et du système de contrôle de la conformité ;
- Etablit les règlements intérieurs de la banque ;
- Fixe la composition et nomme les membres de tous les comités ;
- Consent toutes les hypothèques, nantissements, délégations, cautionnement et autres sur les biens de la banque ;
- Autorise toute convention passée directement ou indirectement ou par personne interposée entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle ;
- Convoque les assemblées générales ;
- Arrête les états financiers individuels et consolidés et les rapports de gestion général et spécial ;
- Autorise les acquisitions, les échanges de biens et la vente de tous biens ;
- Fonde toute société ;
- Fixe la rémunération du directeur général et du (ou des) directeur(s) général (aux) adjoint(s).

Le Conseil d'Administration peut déléguer certains pouvoirs au Directeur Général de la banque avec faculté de sous-délégation.

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et 12 membres au plus :

- Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- La durée de mandat des administrateurs est de 3 ans, renouvelable ;
- Ils ne doivent pas faire l'objet des interdictions prévues dans le cadre de l'article 193 du code des sociétés commerciales ;
- Ils doivent remplir les conditions prévues par la législation réglementant la profession bancaire ;
- Un salarié occupant un emploi effectif et disposant d'une ancienneté de 5 ans au moins, peut faire partie du Conseil d'Administration ;
- Le mandat des administrateurs se propage toujours de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui suit l'expiration normale de leurs fonctions ;
- En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou la survenance d'une incapacité juridique d'un ou de plusieurs membres, le Conseil d'Administration peut, entre 2
- Assemblées Générales Ordinaires, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire ;
- Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, le ou les membres restant doivent immédiatement convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire afin que cette dernière procède à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs en vue d'atteindre au moins ledit minimum légal ;

- Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peut demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations effectuées à titre provisoire ;
- L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur ;
- Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée Générale, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent moins valables ;
- Le Conseil d'Administration peut s'il juge utile, se faire assister lors de ses réunions par toute autre personne qualifiée sans que celle-ci peut avoir des voix délibératives ; dans ce cas mention sera faite, de leur présence, sur le procès-verbal.

LES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Audit

Assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a aussi la charge de proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

PRÉSIDENT : M. Ali KADIRI

MEMBRES :
Mme Zohra DRISS BOUSLAMA
M. José REIG ECHEVESTE
M. Rachid KETTANI
M. Boubaker MEHRI
M. Ahmed Ismaïl DOUIRI

- Le secrétariat de ce comité est assuré par l'Audit Général.

Le Comité des Risques

Assiste le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et est chargé principalement de donner son avis sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques, d'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre.

PRÉSIDENT : M. Mohamed Ali ABABOU

MEMBRES :
M. M'zoughi M'ZABI
M. Moncef CHAFFAR
M. Boubker JAI
M. Talel EL BELLAJ

- Le secrétariat de ce comité est assuré par la Gestion Globale des Risques.

Le Comité de Nomination et de Rémunération

Assiste le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs, de recrutement et de gestion des situations de conflit d'intérêts.

PRÉSIDENT : M. Mohamed EL KETTANI

MEMBRES :
M. Ahmed Ismail DOUIRI
M. Rachid KETTANI

- Le secrétariat de ce comité est assuré par le Capital Humain.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est confiée à un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la banque ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la banque.

Le Directeur Général peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, désignés sur sa proposition et celle du comité de nomination et de rémunération, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la banque.

M. Said SEBTI
Directeur Général

LES ORGANES RATTACHÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité de Direction

Le Comité de Direction, organe d'échange et de concertation, assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale de la banque et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

Ce comité réunit chaque 15 jours les responsables de pôles. Il est appelé à avoir une vue d'ensemble des activités opérationnelles dans les différents secteurs, il s'implique dans le pilotage des grands projets stratégiques et propose les questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif veille à la mise en œuvre des plans d'actions annuels et des budgets qui en découlent, suit l'évolution de l'activité de la banque et la réalisation de ses objectifs. Il veille en outre à la cohérence de la politique de communication interne et externe.

Comité Central de Crédit

Ce Comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit supérieur à un million de dinars. Les dossiers sont présentés par la Direction de la Gestion Globale des Risques en présence des équipes commerciales. Il est présidé par le Directeur Général et se réunit une fois par semaine.

Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés sous toutes ses formes.

Il émet un avis sur les types d'opérations à traiter ainsi que leurs plafonds et le transmet aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Il réunit le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque d'Investissement et de financement, le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance.

Comité Actifs Classés

Le Comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission :

- L'examen et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ;
- Le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement (normalisation, déclassement, ...) ;
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés et le recouvrement.

Il se tient tous les mois et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable Recouvrement Judiciaire, le Responsable Recouvrement à l'amiable, le Responsable Finance et le Responsable de la GGR.

Comité de Recouvrement

Le Comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- Consolidation ou de rééchelonnement ;
- Transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- Solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la GGR, le Responsable Finance et les Responsables du Recouvrement.

Comité Supérieur de Recouvrement

Le Comité Supérieur de Recouvrement a pour mission :

- Le suivi des réalisations de toutes les entités de recouvrement ;
- L'examen du portefeuille des créances irrécouvrables ;
- L'examen périodique de l'ensemble du portefeuille des créances classées et la mise en place des plans d'action correspondants ;
- L'examen de l'état du contrôle permanant effectué par le recouvrement Groupe.

Comité Central Risque Opérationnel

Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des Risques Opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition et s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle et d'audit.

Comité de Contrôle Interne

Le Comité de Contrôle Interne (CCI) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce Comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le Comité réunit tous les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle permanent, Contrôle de la Conformité, Audit Interne et Affaires Spéciales.

Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.

Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciels en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit tout les deux mois le Responsable de la Banque De Détail, le Responsable de la Banque de Financement et d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux, le Responsable de la GGR, le Responsable de la Stratégie et du Développement et le Responsable Finance.

Comité de Trésorerie

Le comité de Trésorerie est un sous-comité opérationnel du comité ALM organisé par la structure ALM qui a pour mission :

- Assurer une meilleure visibilité sur la trésorerie à court terme de la banque ;
- Prendre des mesures permettant la maîtrise du risque de liquidité ;
- Piloter des contraintes réglementaires (LCR, LTD).

Présidé par le Directeur Général et réunit le Responsable de la Banque De Détail, le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque de Financement et d'Investissement, le Responsable de la Stratégie et de Développement, le Responsable des marchés de capitaux, et le Responsable Finance.

Comité Général d'Exploitation

Le Comité Général d'Exploitation, instance de partage, de concertation et de décision, assiste la Direction Générale et les lignes commerciales dans le pilotage de la performance et la mise en œuvre de plans d'actions alignés à la stratégie de la banque et adaptés au contexte de la période et aux spécificités locales et régionales.

Ce comité se tient chaque trimestre et réunit le Comité de Direction, les Responsables au sein du réseau et les Responsables des marchés, les Responsables des services centraux et les Directeurs Généraux des filiales.

Le Comité Général d'Exploitation est appelé à avoir une vue d'ensemble sur les activités commerciales de la banque par marchés, régions et groupes. Il s'implique également dans l'accompagnement et le relais sur le terrain des projets stratégiques dans une démarche hybride, top down et bottom-up.

Les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblé Générale Ordinaire sont :

- Le cabinet Ernst & Young pour les exercices 2021, 2022 et 2023.
- Le cabinet MS Louzir (Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu) pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK

EVOLUTION COURS DE L'ACTION

COMPORTEMENT DE L'ACTION D'ATTIJARI BANK EN 2021

Le titre Attijari bank a progressé* de **19,06%** en 2021 (contre une correction de **14,96%** en 2020).

Il clôture l'année à un cours de **30,400DT**. Il a ainsi surperformé l'indice « Banques » qui a perdu **4,15%** seulement.
Le Tunindex a, quant à lui, clôturé hausse de **2,34%**.

Son plus haut de l'année a été de **33,180DT** et son plus bas a été de **22,970DT**.

Le volume total échangé sur le titre a atteint **104,24 MDT**, correspondant à **3.326.506** actions traitées.

* Physionomie BVMT au 31/12/2021.

AFFECTATION DES RESULTATS

RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;

2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé(e) :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.

2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.

3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2021 à **203 710 KDT**, composé de **40 741 997** actions d'une valeur nominale de **5DT** libérées en totalité.

Unité : k DT

	Capital	Réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2021	**203 710**	**140 981**	**180 000**	**3 646**	**213 937**	**160 045**	**902 319**
Affectation approuvée par l'AGO du 15/04/2022							
Report à nouveau			40 000		(8 292)	(31 708)	**0**
Dividendes						(128 337)	**(128 337)**
Solde après affectation du résultat au 31/12/2021	**203 710**	**140 981**	**220 000**	**3 646**	**205 645**	**0**	**733 982**

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Dans un souci d'amélioration de la qualité de service rendu aux clients internes, plusieurs axes d'amélioration ont été adoptés durant l'exercice 2021 :

Tableau de prestation des frais médicaux

Négociation avec l'assurance à travers le nouveau courtier menant à une amélioration du tableau de prestation des frais médicaux.

Digitalisation du process

Le changement d'un courtier intermédiaire à un courtier gestionnaire permet une avancée considérable vers la digitalisation grâce à un stockage électronique des dossiers par le courtier.

Accompagnement des collaborateurs dans leurs parcours professionnels et ce, selon les orientations stratégiques de la banque : 1310 collaborateurs ont bénéficié d'au moins d'une formation au courant de l'année 2021. Soit un taux d'accès à la formation de 71%.

Principales thématiques :

- Accompagnement lancement Projets Stratégiques ;
- Managérial & Soft Skills ;
- Management des Projets ;
- Synergie Filiale ;
- Conformité et contrôle interne ;
- Règlementaire ;
- Recouvrement ;
- Risque Opérationnel ;
- Transformation Digitale ;
- Sécurité Informatique ;
- Langue & Bureautique ;
- Montée en compétence technique collaborateurs siège ;
- Montée en compétences techniques, Managériales & comportementales des collaborateurs du réseau via des cursus spécifiques de l'Académie ABT ;
- Entreprenariat : Participation aux évènements des Universités dans un objectif d'encadrement des étudiants via des stages obligatoires ou de fin d'études.

ACTIONS SOCIALES

ACTIONS SOCIÉTALES

Attijari bank a encore fait preuve d'adhésion aux actions citoyennes et sociales visant principalement l'intervention dans des régions rurales et touchant les familles démunies.

Nous citons à titre indicatif les actions suivantes :

- La banque a récompensé les lauréats de deux écoles primaires à Souassi et Sidi Alouane relevant du gouvernorat de Mahdia ;
- La banque est intervenue au profit de la direction régionale de la santé de Béja en offrant du matériel médical et des équipements à deux unités de santé de la région, en l'occurrence l'hôpital régional de Thibar / Teboursouk et un dispensaire à Toukaber ;
- Aménagement de 3 écoles primaires.

ACTIONS SOCIO-CULTURELLES EN INTERNE

Courant l'année 2021, la communication interne a partagé avec les collaborateurs des capsules vidéo diffusées sur intranet dont les thématiques ont porté sur :

- La sensibilisation contre le tabagisme ;
- La sensibilisation et information sur le cancer du côlon ;
- La sensibilisation contre le diabète.

DISPOSITIF COVID-19

Afin de sécuriser et de préserver l'état de santé des collaborateurs, un dispositif de gestion de la crise sanitaire s'est poursuivi en 2021 à travers, des actions de sensibilisation et d'accompagnement telles que :

- L'accompagnement rapproché de l'état de santé des cas testés positifs, assuré par l'assistante sociale ;
- La mise à la disposition des collaborateurs des produits d'hygiène (bavettes et gel hydroalcoolique) ;
- La prise en charge du remboursement des frais des tests PCR au profit des collaborateurs ;
- La poursuite des actions de prise en charge lancées par le Fonds Covid-19, qui vient en aide aux collaborateurs, leurs conjoints, leurs ascendants et leurs descendants.

COMMUNICATION INTERNE

L'année 2021 a capitalisé sur la communication digitale, dans un double objectif :

- Faire face aux contraintes imposées par la crise sanitaire ;
- Accompagner l'ambition de la banque de transformation digitale.

En plus des supports d'informations usuels, tels que les Passerelles et les capsules vidéo, l'accompagnement des projets stratégiques s'est fait via l'organisation d'événements en ligne.

L'année a été également marquée par le lancement de plusieurs actions de sensibilisation autour des ambitions du Plan Stratégique « Thnya Jdida ».

RISK
MANAGEMENT

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION GLOBALE DES RISQUES

LE CONTRÔLE INTERNE

LE CONTRÔLE PERMANENT

Dans un contexte particulier à forts enjeux d'efficacité et de conformité, et sous l'égide du top management de la banque et du contrôle interne Groupe, les efforts déployés pour la mise en place du projet de renforcement du dispositif de contrôle interne se sont renforcés pour embarquer toutes les structures de la banque conformément à la feuille de route.

L'année 2021 a été marquée par :

- La transformation et l'harmonisation des référentiels de contrôles premier niveau sur les périmètres BDD et STC ;
- La transformation et l'harmonisation des référentiels de contrôles premier et deuxième niveau pour la salle des marchés.

Par ailleurs, le contrôle interne a été largement sollicité dans la mise en place du dispositif de maîtrise des risques opérationnels à travers :

- La capture des incidents risques opérationnels ;
- La tenue des comités de résolutions des incidents risques opérationnels ;
- L'élaboration de la documentation nécessaire : rapports d'incidents, dispositif de maîtrise des risques actuels et cibles et les fiches procédurales.

L'année 2021 a été aussi marquée par la formation continue des collaborateurs dans le cadre d'Attijari Académie visant l'ancrage de la culture contrôle interne.

LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE

L'Audit Général, en charge du Contrôle Périodique, constitue la 3ème ligne de défense, et s'assure à travers ses interventions périodiques, notamment du fonctionnement des autres lignes de défense.

L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité de la démarche déjà entamée par l'Audit Général, visant à consolider ses capacités d'exécution et à garantir une assurance raisonnable sur la maîtrise des opérations et la solidité du dispositif de contrôle interne notamment à travers :

- L'amélioration de la capacité de couverture du périmètre auditable ;
- La généralisation de la nouvelle méthodologie d'intervention au niveau du réseau ;
- L'accompagnement des projets de transformation digitale.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

Les répercussions de la crise sanitaire Covid-19 continuent à être constatées. En effet, l'exercice 2021 a été marqué par une récession économique, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. Ceci a causé un ralentissement de l'activité de distribution des crédits, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. Devant cette situation de crise, la Gestion Globale des Risques a orienté tous ses efforts durant l'exercice 2021, sur :

- Le soutien des clients de la banque durant la crise sanitaire ;
- L'assurance de la continuité d'activité de la banque ;
- La mise en place des dispositifs de maîtrise de risque opérationnel ;
- La formation des responsables au niveau du réseau en matière d'évaluation de risque.

Ainsi les principales réalisations de la Gestion Globale des Risques durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

1. **Soutien des Entreprises et des particuliers impactés par la crise sanitaire dans le cadre des circulaires BCT**

- 266 Entreprises ont bénéficié de report des échéances.
- 459 Entreprises ont bénéficié de crédit de soutien Covid-19.
- 104 975 Particuliers ont bénéficié de report des échéances.

2. **La création d'une nouvelle entité « restructuration et mise à niveau »** dont l'objectif est :

- La détection proactive des sociétés nécessitant un plan de restructuration afin d'améliorer leurs situations financières ;
- La formation et assistance du réseau dans le montage des dossiers de crédit des clients nécessitant un suivi particulier ;
- La collaboration en synergie avec les filiales afin de proposer un schéma de restructuration global pour les clients nécessitant un suivi particulier.

3. **L'avancement notable de la mise en place du projet Plan de Continuité de l'Activité « PCA »** de la banque avec un taux de réalisation de 70%.

4. **La couverture de tous les risques majeurs, forts, critiques et moyens moyennant des dispositifs de maîtrise des risques.**

5. **L'amélioration des moyens techniques permettant une meilleure proactivité en termes de gestion du risque**, notamment :

- La mise en place d'un Scoring pour le segment de la TPE pour l'industrialisation et la standardisation de l'octroi tout en garantissant une bonne qualité de risque ;
- Le lancement du projet IFRS en synergie avec la Finance et l'assistance de cabinets externes ;
- La formation à distance des chefs d'agences pour maîtriser le montage des dossiers de crédit aux particuliers et aux entreprises ;
- Le suivi et le contrôle des ratios prudentiels de la banque, qui sont tous, respectés et conformes à la réglementation en vigueur.

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

LA RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'ATTIJARI BANK

La banque a poursuivi sa politique de responsabilité sociétale malgré la situation inédite tant sur les plans sanitaire, social et économique et a recentré ses efforts sur le soutien des communautés et l'accompagnement du développement d'une économie durable.

Plusieurs initiatives ont été lancées autour de 4 axes stratégiques répondant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et en conformité avec les normes ISO 26000.

1. **Accompagner le développement d'une économie durable ;**
2. **Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes ;**
3. **Une banque soucieuse de l'environnement ;**
4. **S'engager auprès des communautés de la société civile.**

A l'occasion de la rentrée scolaire, et en partenariat avec le Ministère de l'éducation et l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers, Attijari bank a rénové trois établissements scolaires dans les gouvernorats de Jendouba, Monastir et Manouba confirmant ainsi son rôle de banque responsable qui participe à la lutte contre l'abandon scolaire et à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des infrastructures scolaires de notre pays.

La banque a continué à subventionner et à participer activement aux actions menées par les associations caritatives telles que « Houmet Al Joumhouriya », « SOS Village Siliana », « Association des Malades du Cancer ».

Fidèle à sa tradition, la banque a soutenu comme chaque année les produits de l'artisanat pour promouvoir les petits métiers, encourager les jeunes talents dans ce secteur et préserver le patrimoine tunisien.

ETATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2021	31/12/2020 (*)	Variation Montant	Variation %
	ACTIF				
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 353 716	1 803 047	(449 331)	(25%)
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers	399 307	238 538	160 769	67%
AC 3 -	Créances sur la clientèle	6 344 685	5 979 454	365 231	6%
AC 4 -	Portefeuille-titres commercial*	309 458	146 216	163 242	112%
AC 5 -	Portefeuille d'investissement*	1 283 433	1 004 289	279 144	28%
AC 6 -	Valeurs immobilisées	136 289	132 575	3 714	3%
AC 7 -	Autres actifs	425 161	380 823	44 338	12%
	TOTAL ACTIF	**10 252 049**	**9 684 942**	**567 107**	**6%**
	PASSIF				
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	400 209	287 079	113 130	39%
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	27 122	153 285	(126 163)	(82%)
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle	8 545 048	7 972 358	572 690	7%
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	87 830	134 358	(46 528)	(35%)
PA 5 -	Autres passifs	289 521	285 750	3 771	1%
	TOTAL PASSIF	**9 349 730**	**8 832 830**	**516 900**	**6%**
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1 -	Capital	203 710	203 710	-	-
CP 2 -	Réserves	320 981	320 815	166	-
CP 4 -	Autres capitaux propres	3 646	3 646	-	-
CP 5 -	Résultats reportés	213 937	192 229	21 708	11%
CP 6 -	Résultat de la période	160 045	131 712	28 333	22%
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**902 319**	**852 112**	**50 207**	**6%**
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**10 252 049**	**9 684 942**	**567 107**	**6%**

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2021	31/12/2020	Variation Montant	Variation %
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données	566 118	602 935	(36 817)	(6%)
HB 2 -	Crédits documentaires	392 411	232 889	159 522	68%
HB 3-	Actifs donnés en garantie	400 000	170 000	230 000	135%
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	**1 358 529**	**1 005 824**	**352 705**	**35%**
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4 -	Engagements de financement donnés	268 689	391 356	(122 667)	(31%)
HB 5 -	Engagements sur titres	38	38	-	-
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**268 727**	**391 394**	**(122 667)**	**(31%)**
	ENGAGEMENTS REÇUS				
HB 6 -	Engagements de financement reçus	0	65 836	(65 836)	(100%)
HB 7 -	Garanties reçues	2 954 975	2 360 287	594 688	25%

ÉTAT DE RESULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

		Exercice 2021	Exercice 2020(*)	Variation Montant	Variation %
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés*	543 080	583 155	(40 075)	(7%)
PR2 -	Commissions (en produits)*	128 079	108 321	19 758	18%
PR3 -	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*	73 875	65 162	8 713	13%
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement*	76 168	56 074	20 094	36%
	TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	**821 202**	**812 712**	**8 490**	**1%**
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées*	(287 452)	(313 298)	25 846	(8%)
CH2-	Commissions encourues*	(11 214)	(12 234)	1 020	(8%)
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**(298 666)**	**(325 532)**	**26 866**	**(8%)**
	PRODUIT NET BANCAIRE	**522 536**	**487 180**	**35 356**	**7%**
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(22 614)	(31 110)	8 496	(27%)
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement*	731	204	527	258%
PR7 -	Autres produits d'exploitation*	8 256	10 217	(1 961)	(19%)
CH6 -	Frais de personnel*	(188 134)	(153 828)	(34 306)	22%
CH7 -	Charges générales d'exploitation*	(69 917)	(63 058)	(6 859)	11%
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations*	(19 284)	(12 489)	(6 795)	54%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**231 574**	**237 116**	**(5 542)**	**(2%)**
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	3 790	1 414	2 376	168%
CH11 -	Impôt sur les bénéfices	(60 229)	(81 392)	21 163	(26%)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**175 135**	**157 138**	**17 997**	**11%**
PR9\CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(15 090)	(25 426)	10 336	(41%)
	RESULTAT DE LA PERIODE	**160 045**	**131 712**	**28 333**	**22%**
	Résultat net après modifications comptables	**160 045**	**131 712**	**28 333**	**22%**
	Résultat de base par action (en DT)	**3,93**	**3,23**	**0,70**	**22%**
	Résultat dilué par action (en DT)	**3,93**	**3,23**	**0,70**	**22%**

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation Montant	Variation %
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	738 327	713 573	24 754	3%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(300 895)	(316 080)	15 185	(5%)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(15 637)	(5 010)	(10 627)	212%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(372 947)	(280 132)	(92 815)	33%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	573 765	817 883	(244 118)	(30%)
Titres de placement	(139 953)	16 351	(156 304)	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(210 775)	(181 514)	(29 261)	16%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(88 429)	(27 550)	(60 879)	221%
Impôt sur les bénéfices	(94 828)	(94 605)	(223)	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**88 628**	**642 916**	**(554 288)**	**(86%)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	68 189	56 137	12 052	21%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(271 728)	(35 121)	(236 607)	-
Acquisitions / Cessions d'immobilisations	(21 880)	(21 747)	(133)	1%
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	**(225 419)**	**(731)**	**(224 688)**	**-**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement d'emprunts	(29 390)	(36 000)	6 610	(18%)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(15 828)	(7 876)	(7 952)	101%
Dividendes versés	(110 003)	0	(110 003)	-
Flux sur fonds social	166	130	36	28%
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	**(155 055)**	**(43 746)**	**(111 309)**	**254%**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(291 846)	598 439	(890 285)	(149%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 420 660	822 221	598 439	73%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	**1 128 814**	**1 420 660**	**(291 846)**	**(21%)**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020	Variation Montant	Variation %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 353 723	1 803 052	(449 329)	(25%)
Créances sur les établissements bancaires et financiers	272 997	117 909	155 088	132%
Créances sur la clientèle	6 859 277	6 490 734	368 543	6%
Portefeuille-titres commercial	844 545	542 381	302 164	56%
Portefeuille d'investissement	1 076 121	791 954	284 167	36%
Titres mis en équivalence	39	38	1	4%
Valeurs immobilisées	147 118	142 975	4 143	3%
Goodwill	507	603	(96)	(16%)
Autres actifs	453 312	443 160	10 152	2%
TOTAL ACTIF	**11 007 639**	**10 332 806**	**674 833**	**7%**
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	400 209	287 079	113 130	39%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	20 098	326 971	(306 873)	(94%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	8 384 713	7 603 449	781 264	10%
Emprunts et ressources spéciales	323 717	407 824	(84 107)	(21%)
Autres passifs	884 740	778 157	106 583	14%
Impôt différé passif	711	711	-	-
TOTAL PASSIF	**10 014 188**	**9 404 191**	**609 997**	**6%**
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	**49 160**	**42 911**	**6 249**	**15%**
CAPITAUX PROPRES				
Capital	203 710	203 710	-	-
Réserves	356 667	346 068	10 599	3%
Autres capitaux propres	3 646	3 646	-	-
Résultats reportés	213 937	192 229	21 708	11%
Résultat de la période	166 331	140 051	26 280	19%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**944 291**	**885 704**	**58 587**	**7%**
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	**11 007 639**	**10 332 806**	**674 833**	**7%**

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020	Variation Montant	%
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	566 118	602 935	(36 817)	(6%)
Crédits documentaires	392 323	232 500	159 823	69%
Actifs donnés en garantie	400 000	170 000	230 000	135%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	**1 358 441**	**1 005 435**	**353 006**	**35%**
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés	345 126	477 644	(132 518)	(28%)
Engagements sur titres	38	38	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**345 164**	**477 682**	**(132 518)**	**(28%)**
ENGAGEMENTS REÇUS				
Engagements de financement reçus	610 116	686 477	(76 361)	(11%)
Garanties reçues	2 995 194	2 383 722	611 472	26%

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation Montant	Variation %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	577 872	607 904	(30 032)	(5%)
Commissions (en produits)	127 371	109 672	17 699	16%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	117 939	116 516	1 423	1%
Revenus du portefeuille d'investissement	73 657	53 934	19 723	37%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**896 839**	**888 026**	**8 813**	**1%**
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts courus et charges assimilées	(305 460)	(342 663)	37 203	(11%)
Commissions encourues	(9 582)	(7 055)	(2 527)	36%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**(315 042)**	**(349 718)**	**34 676**	**(10%)**
Produits des autres activités	106 640	99 424	7 216	7%
Charges des autres activités	(87 381)	(93 840)	6 459	(7%)
PRODUIT NET BANCAIRE	**601 056**	**543 892**	**57 164**	**11%**
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25 817)	(30 781)	4 964	(16%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	105	1 828	(1 723)	(94%)
Autres produits d'exploitation	12 635	16 567	(3 932)	(24%)
Frais de personnel	(203 728)	(167 366)	(36 362)	22%
Charges générales d'exploitation	(81 587)	(75 052)	(6 535)	9%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(19 632)	(13 900)	(5 732)	41%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**283 034**	**275 188**	**7 846**	**3%**
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	4	(38)	42	(110%)
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(26 323)	(18 216)	(8 107)	45%
Impôt sur les bénéfices	(66 937)	(85 882)	18 945	(22%)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**189 776**	**171 052**	**18 724**	**11%**
Part du résultat revenant aux minoritaires	(7 843)	(5 526)	(2 317)	42%
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	**181 933**	**165 526**	**16 407**	**10%**
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(15 602)	(25 475)	9 873	(39%)
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE	**166 331**	**140 051**	**26 280**	**19%**
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en DT)	**4,1**	**3,4**	**0,7**	**20%**
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en DT)	**4,1**	**3,4**	**0,7**	**20%**

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021
(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020	Variation Montant	Variation %
FLUX D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	784 042	769 422	14 620	2%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(366 013)	(353 424)	(12 589)	4%
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(9 864)	(7 095)	(2 769)	39%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(404 526)	(247 422)	(157 104)	63%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	785 688	527 493	258 195	49%
Titres de placement	(247 969)	9 661	(257 630)	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(225 916)	(179 993)	(45 923)	26%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	29 428	28 241	1 187	4%
Impôt sur les bénéfices	(70 891)	(112 183)	41 292	(37%)
Total flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**273 979**	**434 700**	**(160 721)**	**(37%)**
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	73 978	60 482	13 496	22%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(284 097)	12 954	(297 051)	-
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	(23 518)	(21 920)	(1 598)	7%
Total flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	**(233 637)**	**51 516**	**(285 153)**	**-**
FLUX DE FINANCEMENT				
Remboursement d'emprunts	(27 124)	(66 634)	39 510	(59%)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(15 545)	(7 876)	(7 669)	97%
Dividendes versés	(107 744)	(762)	(106 982)	-
Total flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	**(150 413)**	**(75 272)**	**(75 141)**	**100%**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(110 071)	410 944	(521 015)	-
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 247 331	836 387	410 944	49%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	**1 137 260**	**1 247 331**	**(110 071)**	**(9%)**

Business Report
Mar
September
June
July
10%
8%
7%
11%
35%
29%

RAPPORT AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers d'Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan ainsi que l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **10 252 049 KDT** et un bénéfice net de **160 045 KDT**.

A notre avis, l**es états financiers de Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2021**, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note « III.15. Notification contrôle social » aux états financiers se rapportant à une notification de contrôle social reçue en octobre 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Risque identifié

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.
Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, Attijari bank peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 6 344 685 KDT, représentant 62% du total de bilan, et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 327 988 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°III-1, ainsi que dans les notes explicatives n°1.3.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la règlementation bancaire ;
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2022-02 du 4 mars 2022.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2- Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

Risque identifié

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2021 à 671 159 KDT et représentent 82% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers III.1.4 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et III.8 « Règles de prise en compte des produits » au niveau de la partie « base de mesure et principes comptables pertinents appliqués », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les règlementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.
Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficience importante du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 Mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSARES AUX COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
Rapport SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions nouvellement conclues (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

- Attijari Recouvrement : Conventions de cession de créances

Une première convention conclue entre Attijari bank et Attijari Recouvrement qui a été signée le 21 juin 2021 en vertu de laquelle, la banque cède à la filiale un lot de créances composé de 19 dossiers totalisant un engagement de 18 053 KDT avec un prix de cession de 19 KDT.

Une deuxième convention a été signée le 15 décembre 2021 prévoyant la cession d'un lot de créance composé de deux dossiers dont le nominal est de 16 400 KDT avec un prix de cession de 2 KDT.

Une troisième convention a été signée le 30 décembre 2021 prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 13 168 dossiers dont le nominal est de 2 083 KDT pour un prix de cession de 13 KDT.

- Attijari Assurance

Une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance. Elle a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant au souscripteur de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Cette participation est fixée à un minimum de 80% des résultats techniques et financiers des placements nets du fonds collectif. Exceptionnellement, le taux de rendement global net est fixé à 5,92% et ce pour la première année seulement.

Le présent contrat prévoit le prélèvement annuel de frais de gestion fixés à 0,3% du capital géré.
Au 31 Décembre 2021, et en vertu de cette convention, Attijari bank a constitué un fonds chez Attijari Assurance dont l'encours s'élève à 24 816 KDT.

A ce titre, la banque a constaté un produit au cours de l'exercice 2021 de 124 KDT.

- Attijari Finances

1. **Conventions d'émission de titres participatifs :**

Une nouvelle convention a été signée le 1er avril 2021 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari Bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT, divisé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 100 dinars chacun.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.

- Une rémunération variable égale à 5% de la partie des bénéfices supérieurs à 100 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2021 s'élèvent à 52 KDT.

2. **Convention de mandat exclusif : Restructuration capital Attijari Sicar :**

Un contrat de mandatement exclusif a été signé le 31 décembre 2021 entre Attijari bank et Attijari Finances. Par ledit contrat, la banque a confié à Attijari Finances les missions de conseil suivantes :

- Diagnostic et mise en place de la mission ;
- Définition de la stratégie de sortie des actionnaires autres que Attijari bank du capital de la filiale Attijari Sicar.

En contrepartie des prestations rendues par Attijari Finances, cette dernière a perçu au cours de l'exercice 2021 des honoraires forfaitaires pour un montant de 50 KDT HT.

3. **Convention de mandat exclusif : Valorisation Ooredoo Tunisie :**

Un contrat de mandatement exclusif a été signé le 31 décembre 2021 entre Attijari Bank et Attijari Finances. Par ledit contrat, la banque a confié à Attijari Finances la mission d'évaluation financière de la société Ooredoo Tunisie.

En contrepartie des prestations rendues par Attijari Finances, cette dernière a perçu au cours de l'exercice 2021 des honoraires forfaitaires pour un montant de 25 KDT HT.

4. **Convention de mandat exclusif : Valorisation Tankmed** :

Un contrat de mandatement exclusif a été signé le 31 décembre 2021 entre Attijari Bank et Attijari Finances. Par ledit contrat, la banque a confié à Attijari Finances la mission d'évaluation financière de la société Tankmed.

En contrepartie des prestations rendues par Attijari Finances, cette dernière a perçu au cours de l'exercice 2021 des honoraires forfaitaires pour un montant de 25 KDT HT.

- Attijari Intermédiation

1. **Emprunt national 2021 :**

Courant l'exercice 2021, Attijari bank a participé dans les trois tranches de l'emprunt national 2021 pour un montant global de 50 MDT et ce au profit de ses clients déposants.

Dans ce cadre, la banque a perçu de Tunisie Clearing un montant global de 304 KDT, 230 KDT ont été rétrocédé à Attijari Intermédiation en tant que rémunération pour son rôle de centralisateur de placement de l'emprunt.

2. **Contrat de liquidité 2021 :**

Un contrat de liquidité a été signé en 2021 entre Attijari bank et Attijari Intermédiation ayant pour objectif de définir les conditions dans lesquelles :

- D'une part, la banque met à la disposition de l'intermédiaire des titres et des espèces en vue de favoriser la liquidité des titres ;

- D'autres part, Attijari Intermédiation intervient pour le compte du titulaire sur le marché en vue de favoriser la liquidité des titres et la régularité de leur cotation.

Dans ce cadre, un compte dénommé « Attijari bank-compte de liquidité Attijari Leasing » a été ouvert et sur lequel sont comptabilisées toutes les opérations réalisées par l'intermédiaire pour le compte de la banque. A l'ouverture de ce compte, Attijari bank porte au crédit de celui-ci les sommes de 450 KDT et de 45 KDT.

- **Attijari Gestion, Attijari Sicar, Attijari Finance et Attijari Intermédiation**

Trois conventions de délégation de la gestion administrative et comptable ont été conclues entre d'une part, Attijari bank et d'autre part, Attijari Gestion, Attijari Sicar et Attijari Finances au cours de l'exercice 2020 ainsi qu'une nouvelle convention signée en 2021 avec la filiale Attijari Recouvrement. En vertu de ces conventions, la banque assure la mission de la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers.

En rémunération de ces prestations, Attijari bank perçoit :

- Une rémunération mensuelle de 5 KDT HT réglée mensuellement à terme échu. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6% et ce pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Gestion, d'Attijari Sicar et d'Attijari Finances.

- Une rémunération mensuelle de 2.5 KDT HT réglée mensuellement à terme échu pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Finances selon un avenant signé en 2021. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6%.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Attijari wafa bank

1. **Convention Sponsor Support and Share Retention Agreement :**

Une convention a été signée le 26 novembre 2018 entre Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Maroc et International Finance Corporation (IFC) en vertu de laquelle, Attijariwafa bank Maroc s'engage à maintenir sa participation dans le capital d'Attijari bank Tunisie de 55% au moins jusqu'à l'expiration de la durée de l'emprunt subordonné de 20 Millions d'Euro octroyé par l'IFC à Attijari bank.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 février 2019.

2. **Assistance technique :**

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijariwafa bank telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2021 s'élève à 5 080 KDT.

- Attijari Africa

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari Africa signée le 01/01/2015, la banque a constaté une charge au cours de l'exercice 2021 de 1 080 KDT en rémunération des services d'assistance technique fournis. Le passif s'élève au 31/12/2021 à 7 295 KDT.

- Attijari IT Africa

En vertu de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari IT Africa, cette dernière s'engage d'apporter à la banque l'ensemble de conseils, mise en garde et recommandations nécessaires en matière de fourniture de services informatiques.

En rémunération de ses services, la banque a constaté une charge de 100 KDT au titre de l'exercice 2021. Le passif s'élève au 31/12/2021 à 238 KDT.

- Attijari wafasalaf

Une convention entre Attijari bank et Attijari Wafasalaf a été signée le 27 mars 2017, portant sur la mise à la disposition de la banque du savoir-faire, du conseil et d'autres services relatifs au fonctionnement interne d'Attijari bank.

En rémunération des services fournis par Wafasalaf, cette dernière perçoit une rémunération qui couvre le développement de deux grilles de score, la fourniture des livrables associées, la formation ainsi que la prestation de maintenance annuelle des deux grilles à hauteur de 10 JH par grille de score.

Wafasalaf perçoit une rémunération d'un montant de 40 000 Euros par grille de score.
La facturation relative au développement de 2 grilles de score se fera en 2 fois :

- 50% à compter du démarrage du projet ;
- 50% à la livraison.

A ce titre, le montant dû à Attijari Wafasalaf figurant au niveau du passif de la banque au 31/12/2021 s'élève à 375 KDT TTC et la charge comptabilisée courant 2021 s'élève à 63 KDT TTC.

- **Attijari wafa bank Europe**

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank Tunisie et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

En contrepartie de ces services, Attijariwafa bank Europe perçoit 3 types de rémunérations

- Une rémunération indexée sur le portefeuille clientèle avec un prix unitaire 5 € par client.
- Une rémunération indexée sur les transmissions d'ordres :
  - 4 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,4% du montant des transferts en dinar.
  - 25 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,4% du montant des transferts en euro.

- Une rémunération au titre des services bancaires conclus :
  - 15 € par ouverture de compte.
  - 25 € par souscription du pack Bledi+.
  - 4 € par commande de moyens de transfert.
  - 5 € par acte de gestion.
  - 7,5 € par mise à disposition et ordre de virement.
  - 5 € pour toute autre demande.

En plus de ces trois types de rémunérations, Attijariwafa bank Europe continue à percevoir les 2/3 de la masse salariale des chargés de comptes de l'activité TRE et une quote-part des charges marketing lié à l'activité.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2021 est de l'ordre de 1 146 KDT.
Le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2021 s'élève à 9 297 KDT.

- Attijari SICAR

1. En vertu des conventions de gestion de fonds à capital risque, conclues respectivement le 24 mars 1998, 19 mars 1999 et 09 mars 2001, Attijari Sicar assure pour le compte d'Attijari bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés objet de ces conventions s'élève à 5 254 KDT.

Une provision de 3 005 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

La commission fixe de gestion du fonds comptabilisée par Attijari bank au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 62 KDT.

2. Une convention de gestion de fonds à capital risque a été signée le 28 février 2017 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu de laquelle cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar un fonds à capital risque d'un montant global de 30 000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit fonds à capital risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises faisant partie du catalogue prévu par le paragraphe III de l'article 39 septies du code de l'IRPP et de l'IS.

En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés s'élève à 30 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion du fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 349 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par le fonds s'élèvent à 74 KDT au titre de l'exercice 2021.

3. Trois conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées respectivement le 13 février, 19 février et le 23 février 2018 entre Attijari Sicar et Attijari Bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 09 février 2018.

L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 581 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 94 KDT au titre de l'exercice 2021.

4. Trois conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées respectivement le 21 février, le 22 février et le 25 février 2019 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 11 février 2019

L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisés par Attijari Bank au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 581 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 42 KDT au titre de l'exercice 2021.

5. Trois nouvelles conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées le 09 mars 2020 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- **Commission de gestion égale à :**

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.5% HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire,...).

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles constituées en couverture de la dépréciation des participations.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- **Commission de performance égale à :**

- 10% HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les projets d'investissement.

- 10% HT des revenus perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions de gestion de ces trois fonds calculés sur la base de l'encours de fin de trimestre des placements financiers et comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 304 KDT.

- Attijari Intermédiation

Attijari bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la règlementation du conseil du marché financier.

Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant 2021 sont de 7 KDT HT.

- Attijari Leasing

Dans le cadre de la convention signée en 2008 entre Attijari bank et Attijari Leasing, la banque a fourni au cours de l'exercice 2021, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque.

Un avenant à cette convention a été conclu en 2018 introduisant des révisions quant aux modalités de détermination de l'intéressement de la banque et ce pour tenir compte de l'évolution des coûts de ressources et des taux de sortie en vigueur. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 11 février 2019.

La commission était calculée sur la base du montant de financement effectivement mis en force en appliquant un taux d'intéressement basé sur le taux de placement (0.25% pour un taux de placement de T← 10%, 0.50% pour 10% ↖ T ← 11% et 0.75% pour T ↗ 11%).

Selon ledit avenant, la commission sera déterminée sur la base du taux nominal du contrat mis en force (TC) par comparaison avec le taux de sortie moyen (TMS) déterminés trimestriellement.

Taux nominal du contrat mis en force (TC) comparé au Taux de sortie moyen du Trimestre (TMS)	Taux de la commission
TC ← = TMS	0,25%
TMS ← TC ← = TMS majoré de 125 points de base	0,50%
TC →TMS majoré de 125 points de base	0,75%

Au cours de l'exercice 2021, la banque a perçu des produits à hauteur de 334 KDT HT.

Au cours de l'exercice 2021, la banque a conclu avec Attijari Leasing des contrats de location financière (Leasing). Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur totale à l'actif de 1 618 KDT et une dette au passif de 493 KDT.

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2021 s'élèvent à 112 KDT.

- Attijari Recouvrement

En vertu de cette convention, la banque a réglé au profit d'Attijari Recouvrement une commission pour l'ouverture et la gestion des dossiers pour compte s'élevant à 52 KDT HT en 2021.

- Attijari Assurance

1. Attijari bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2021 à 4 722 KDT. Le montant des commissions constaté en produit en 2021 est de l'ordre de 4 722 KDT.

2. Attijari bank a constaté une charge à payer de 548 KDT à fin 2021 au profit d'Attijari Assurance au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

3. Attijari Assurance a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné émis par Attijari bank en 2017 pour un montant de 6 069 KDT. Les charges d'intérêt versées en 2021 s'élèvent à 455 KDT.

4. Une convention d'assurance collective sur la vie a été conclue entre Attijari bank et Attijari Assurance le 25/06/2018 et autorisée par le conseil d'administration du 09 Février 2018. Il s'agit d'un contrat de fidélisation souscrit par la banque en tant qu'employeur au profit des membres de son personnel. La banque supporte 90% du montant de la prime calculée sur la base d'un taux de 2,5% de la masse salariale de l'ensemble des adhérents pour l'année précédente et en tenant compte de deux éléments :

- Le revenu annuel brut individuel de chaque adhérent ;
- Son ancienneté dans la banque ;

A ce titre, la banque a constaté une charge en 2021 s'élevant à 2 161 KDT.

- Attijari Finances

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- oUn taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.

- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 50 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'émetteur.

- Autres Conventions

Attijari bank affecte au profit de certaines de ses filiales son personnel salarié. Les salaires et les charges y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant total en 2021 s'élève à 875 KDT TTC et se détaille comme suit :

(Montant en KDT)

Partie liée	Montant facturé en 2021
Attijari Leasing	**875**
TOTAL	**875**

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08/03/2007.Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29/11/2018. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.

- La rémunération des Directeurs Généraux Adjoints est fixée par les comités de rémunération issus du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012 et du 04/05/2018. Cette rémunération se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avions.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité d'audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Les obligations et engagements d'Attijari bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du CA et des comités réglementaires	
	Charges de l'exercice 2021	Passif au 31/12/21	Charges de l'exercice 2021	Passif au 31/12/21	Charges de l'exercice 2021	Passif au 31/12/21	Charges de l'exercice 2021	Passif au 31/12/21
Avantages	385 750	-	1 222 470	135 591	726 579	180 052	250 000	250 000
Total	**385 750**	**-**	**1 222 470**	**135 591**	**726 579**	**180 052**	**250 000**	**250 000**

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 Mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **11 007 639 KDT** et un bénéfice net de **166 331 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari bank, **sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021**, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur La note « II.4.15. Notification contrôle social » aux états financiers se rapportant à une notification de contrôle social reçue en octobre 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

  Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les

informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 14 Mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

-1,059
-15,202
-17,659
13,811
15,132
228
29,171
13,811
-23,912
1,169
0
-162
-10,522
-11,853
-11,103
26,069
166
15,132
-11,103

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TENUE LE 15 Mars 2022 STATUANT SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées qui rentrent dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, conclues au cours de l'exercice 2021 :

1. Convention de délégation de la gestion administrative et comptable conclue avec Attijari Recouvrement le 01/01/2021 ;

2. Convention de cession de créances conclue avec Attijari Recouvrement le 21/06/2021, ayant pour objet l'acquisition d'un lot de créances composé de 19 dossiers, dont la valeur s'élève à 18 053 md. Cette transaction a été conclue au prix de 19md ;

3. Convention de cession de créances conclue avec Attijari Recouvrement le 15/12/2021, ayant pour objet l'acquisition d'un lot de créances composé de 2 dossiers, dont la valeur s'élève à 16 400 md. Cette transaction a été conclue au prix de 2md ;

4. Convention de cession de créances conclue avec Attijari Recouvrement le 30/12/2021, ayant pour objet l'acquisition d'un lot de créances inférieures à 500 dt, composé de 13168 dossiers dont la valeur s'élève à 2.083 KTND. La transaction a été conclue au prix de 13.168,000 dt ;

5. Renouvellement crédit participatif avec Attijari Finances de 750mD: avenant signé en date du 01/04/2021 ;

6. Contrat d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraire (IDR) » conclu avec Attijari Assurance le 30/11/2021. Ce contrat a pour objet de couvrir les engagements pécuniaires de la banque imposés par la règlementation en cas de départ à la retraite de ses salariés ;

7. Contrats de mandatement exclusif conclus avec Attijari Finances en date du 31/12/2021 (valorisation Tankmed - valorisation Ooredoo Tunisie - restructuration capital Attijari Sicar) ;

8. Avenant n°1 à la convention de commercialisation des produits de bancassurance conclue avec Attijari Assurances (mise à jour des produits commercialisés + sharing frais de challenge) ;

9. Deux conventions de gestion de Fonds à Capital Risque signées le 17 mars 2022 avec Attijari Sicar, en vertu desquelles la banque met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 40.000 KDT ;

10. Mise à jour de la convention de délégation de la gestion comptable et administrative établie en date du 01/10/2020 avec Attijari Finances Tunisie. La révision a porté sur le montant des honoraires servis à la banque. Ainsi les honoraires seront de 2 500DT HTVA par mois contre 5 078TND HTVA initialement prévus.

Approuve les dits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, et après lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2021 à hauteur de Cent Soixante Millions Quarante Quatre Mille Huit Cent Vingt Sept Dinars Six Cent Cinquante Six Millimes **(160 044 826,877 DT**), et décide de l'affecter comme suit :

	(Montant en Dinars)
BENEFICE DE L'EXERCICE	**160 044 826,877**
REPORT A NOUVEAU	213 937 140,035
RESULTAT A REPARTIR	**373 981 966,912**
RESERVES LEGALES	-
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	40 000 000,000
DIVIDENDES	128 337 290,550
REPORT A NOUVEAU	**205 644 676,362**

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à Trois Dinars Cent Cinquante Millimes par action (3,150 Dinars) et fixe la date de distribution des dividendes pour le 19-04-2022.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de 150 mille Dinars (cent cinquante mille dinars) à titre des jetons de présence pour l'exercice 2021.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de 100 Mille Dinars (cent mille dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet « MS Louzir Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu », et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat du cabinet « MS Louzir Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu » en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

24, Av. Hedi karray Centre Urbain Nord.
1080 Tunis

(+216) 70 012 000

Attijari bank Tunisie

Attijari_bank _Tunisie

Attijari bank Tunisie

Attijari bank

www.attijaribank.com.tn